

ZAKIA

LE PARC MAXIMILIEN

Pour planter un peu le décor et le contexte : contrairement à ce qu'on a appelé à tort « le procès des hébergeuses », moi je ne suis pas vraiment ce qu'on peut considérer comme une hébergeuse.

J'étais bénévole au parc Maximilien avant la réactivation de la plateforme d'hébergement, qui a eu lieu vers le mois de septembre 2017.

Avant ça, des structures assez indépendantes les unes des autres et complètement bénévoles étaient sur le terrain.

J'ai entendu parler de la situation au parc déjà en 2015.

Durant le mois du ramadan de juin 2017, un ami qui était très impliqué sur place nous a demandé, à nous ses amis, de cuisiner, de récolter de l'argent, de mobiliser nos familles etc. Ce fut mon premier contact avec le parc Maximilien et ces nouveaux arrivants, qui comme on le sait, sont arrivés suite au démantèlement de la jungle de Calais, en octobre 2016. Nous avons donc récolté de l'argent, des denrées, on a cuisiné à trois reprises et on a rassemblé un peu d'argent pour la fête de la fin du ramadan, l'Aïd-el-Fitr.

WELCOME

C'est le premier contact que j'ai eu dans ce contexte particulier.

Ensuite j'ai été contactée par ce même ami en juillet 2017. Il était à l'étranger, et il m'a expliqué qu'il y a une situation d'urgence, car un jeune garçon est décédé à Bruxelles dans des circonstances dramatiques.

Il est tombé en-dessous d'un car de voyage avec lequel il a essayé d'aller en Angleterre. Il s'est fait rouler dessus et il est mort quelques heures après. Il fallait donc chercher à l'identifier. Mon ami étant à l'étranger, il m'a confié cette mission parce qu'il sait que je parle arabe. Il faut l'identifier en retrouvant ses compagnons de voyage, on doit pouvoir prévenir la famille et voir ce qui est fait de la dépouille. C'est comme ça que j'ai re-débarqué dans ce parc au mois de juillet 2017.

On a donc fait tout ce travail, qui consistait à identifier les compagnons de voyage du défunt, pour être sûrs de son identité, et prévenir sa famille pour connaître leurs volontés à propos de la dépouille de leur fils, et récolter de l'argent pour pouvoir organiser ses funérailles¹¹. Tout ça s'est fait comme ça, assez rapidement, de manière très prenante parce que ça demandait beaucoup de temps et une présence très importante au parc. Les demandes se multipliaient, et les gens sont facilement venus vers moi, car à ce moment-là j'étais une des seules arabophones, qui comprenait les dialectes du Moyen-Orient.

Il y avait donc beaucoup de demandes. Des demandes de traduction, des demandes d'explications aux autres personnes : ce qu'elles voulaient, ce qu'elles attendaient

Les récits : Zakia

parfois depuis longtemps, mais qu'elles n'arrivaient pas à communiquer... C'était donc assez prenant, j'ai été vraiment happée par la dynamique qu'il y avait dans le parc, j'étais touchée par les diverses situations.

Pour donner un exemple, j'apprends qu'un jeune homme a disparu depuis une semaine suite à un rendez-vous avec Médecins du monde. Son ami s'inquiète, il ne sait pas ce qui s'est passé. Finalement je trouve aberrant qu'on ne sache pas où il est, et que personne ne l'aide à l'identifier. Nous étions vraiment dans ce genre de situation. On a donc fait le travail nécessaire pour essayer de le retrouver. Il était hospitalisé depuis une semaine, seul et démuné. Il se demandait ce qui se passait, il ne comprenait pas la langue, il ne comprenait pas vraiment ce qui lui arrivait.

Voilà. Chaque jour, il y avait une masse de choses à faire.

C'est ce que j'appelle la période palliative, parce que quoi que tu fasses, tu réponds aux besoins les plus basiques : manger, boire, se vêtir, trouver un endroit à peu près au sec pour passer la nuit. Il n'y avait rien de luxueux. Avec plusieurs personnes qui étaient là, on essayait à chaque fois de s'organiser, d'aller le plus possible vers nos contacts.

Par exemple, on s'est rendu compte qu'il y avait un besoin énorme en soins médicaux. Il y avait bien sûr les petits bobos, mais aussi plein de choses beaucoup plus graves. L'une allait contacter sa tante infirmière pour soigner des plaies, moi je contacte une amie dentiste qui

WELCOME

a relayé ma demande auprès de tous ses amis, parce que les douleurs dentaires, c'est juste monstrueux, et quand ce n'est pas soigné ça peut devenir très grave. Et puis nous avons eu un contact avec un pharmacien qui nous faisait des prix.

Enfin voilà, c'était un réseau de contacts autour du parc Maximilien pour voir en quoi les gens pouvaient être utiles.

Il y avait aussi un côté que je vais appeler plus activiste-militant. Parce qu'on se rend compte que la police, plus précisément au niveau fédéral, est harcelante avec ce public. Et ce harcèlement, il correspond à la période où Theo Francken¹² revient de vacances ! Il y a vraiment des ordres pour évacuer le parc, et les migrants ont été harcelés, frappés. Ça c'est une réalité qu'il faut reconnaître.

Surtout, il faut savoir que leurs affaires étaient confisquées, ce qui est grave pour des personnes qui n'ont qu'un sac à dos et un sac de couchage. C'est arrivé une fois, deux fois, trois fois, ça n'allait pas. On a mené notre petite enquête, et on a pu comprendre que les affaires des gens qui dorment dehors n'étaient pas juste confisquées – alors même que la version officielle disait que les affaires n'allaient pas être saisies – on a donc compris qu'en plus, ces affaires finissaient dans une benne à poubelle puis dans une grande déchetterie, ici à Bruxelles. Nous avons obtenu l'autorisation de rentrer.

On a cherché, cherché, et au moment où on allait abandonner on est tombés sur toutes les affaires qui

Les récits : Zakia

avaient été confisquées le matin même vers 6 h 30.

Elles étaient là, recouvertes par des kilos, des tonnes d'immondices... tous les sacs de couchage, qu'on a du mal à demander ou à acheter parce que ça a un coût, les paires de baskets, parce que quand tu dors t'as pas tes chaussures, et quand ils se réveillent, ils fuient la police, parfois pieds nus, et il partent en courant sans leurs chaussures.

Tous les sacs à dos avec les effets personnels, parfois des portefeuilles, des documents qui peuvent être importants et qui sont restés dans les sacs. On a pris contact avec des journalistes qui suivaient déjà la situation du parc : ils sont venus, et ils ont filmé.

À la suite de ça, il y a eu une interpellation officielle du parquet de Bruxelles pour dire : « Mais enfin, les affaires de ces gens se retrouvent dans une déchetterie contrairement à la version officielle, il faudrait peut-être enquêter et voir ce qu'il en est. » Mais du coup, quand la rumeur circulait à propos d'une descente de police, on prévenait les gens, en disant d'éviter le parc ou de dormir de manière vigilante.

C'est ce que j'appelle « l'aspect plus militant ».

Dans ce sens, on a aussi dénoncé le fait que certaines personnes, quand elles revenaient de ce qu'elles appelaient leurs tentatives de passage « chance », et qu'elles étaient arrêtés par la police (c'était plutôt dans d'autres zones de police dans d'autres villes), on leur confisquait leurs effets personnels et on ne les leur remettait pas.

Donc il y avait des personnes qui se plaignaient de

WELCOME

s'être fait racketter, le terme officiel c'est racketter, leurs téléphones ou bien des sommes d'argent. Et quand on a entendu que ces plaintes étaient répétitives, on s'est dit qu'il fallait faire quelque chose. Encore une fois la presse a été interpellée, et suite à ça il y a eu une enquête du comité P pour essayer de récolter un maximum d'informations, et savoir ce qui est en train de se jouer autour du parc Maximilien.

Donc c'est ce que j'appelle l'aspect plus impliqué, plus militant.

C'est important, parce que dans l'enquête on va me le reprocher à un moment donné.

RENCONTRE

C'est dans ce contexte que je fais la rencontre de Mahmoud et Allaa, qui sont tous les deux venus vers moi. D'abord Allaa, parce qu'il a un problème de santé et qu'il a besoin d'un traitement assez urgent et important. Donc avec une amie bénévole on fait le nécessaire pour trouver ce traitement. Ensuite il me présente son ami, Mahmoud, qui lui a des problèmes de dents et une douleur très très importante. Quand j'ai pu avoir un rendez-vous, le dentiste a dit que l'infection était telle, que si ça n'était pas soigné dans les jours qui suivaient, il devrait être hospitalisé pour stopper l'infection et retirer les dents de sagesse. Alors sans mutuelle, sans rien du tout, c'est un challenge : trouver un dentiste ça, ça va. Mais trouver un orthodontiste qui accepte de faire les soins gratuitement, alors là c'est autre chose... mais on a trouvé !

Les récits : Zakia

Voilà comment on s'est rencontrés. Et nous avons sympathisé. Il y avait ces déplacements ensemble, pour les besoins médicaux, à d'autres moments que ceux au parc où il y a tout le monde, ce sont des moments différents, pour se parler et se rencontrer, juste en groupe restreint. On peut approfondir notre connaissance de l'autre, les parcours, d'où ils viennent. Aussi ils sont jeunes, très sympathiques, et ça a directement collé. C'est devenu un peu mes protégés. Ce sont les deux personnes avec lesquelles je suis liée dans ce dossier. Et Mahmoud m'a expliqué qu'il n'était plus en contact avec sa maman, sa famille, parce qu'il n'a plus accès à internet. Il avait plusieurs rendez-vous chez le dentiste, il n'avait pas de carte SIM en Belgique, et comme nous le savons, les nouvelles lois anti-terroristes empêchent d'en acheter sans être enregistré avec une carte d'identité : je lui ai donc acheté une carte SIM ! Ce geste, qui était anodin, va s'avérer lourd de conséquences. Parce que c'est la carte SIM et ce numéro qui, de fil en aiguille, seront mis sur écoute quelques temps après, dans le cadre d'une enquête qui a commencé des mois avant leur présence en Belgique, et avant même ma présence dans ce parc. Donc les enquêteurs isolent des morceaux de conversation, et s'intéressent, à partir de mots clés, à plusieurs personnes successivement.

Ils vont s'intéresser à Mahmoud, et à un moment donné ils vont se rendre compte que cette carte est à mon nom, que nous sommes souvent en contact. En plus c'est en arabe, ce qui leur semble un peu suspect. C'est à ce moment-là que je rentre dans cette enquête.

WELCOME

Bien sûr je n'étais pas du tout au courant, lui non plus, et personne d'ailleurs. Pendant tout un laps de temps, Allaa et lui sont sur écoute, et donc nos contacts, nos échanges, sont également écoutés par les enquêteurs.

ARRESTATION

Fin août, Allaa est placé en centre fermé suite à une tentative de passage vers l'Angleterre. Nous, nous pensions qu'il était passé en Angleterre parce que nous n'avions pas de nouvelles de lui depuis un certain laps de temps. On apprendra finalement qu'il était malheureusement détenu au centre Caricole. Mahmoud, avec qui il est venu de France, la personne la plus proche, ne peut pas lui rendre visite, parce qu'il n'est pas en ordre de séjour. Alors moi je vais aller le voir plusieurs fois, et essayer de comprendre ce qui se passe. J'apprends assez vite qu'il est identifié, on a retrouvé ses empreintes. Il est « dubliné » et va être expulsé vers l'Italie. J'ai pris contact avec son avocate et ça a été très laborieux. Les avocats commis d'office, je pense qu'ils s'en foutent un peu. Le terme n'est pas exagéré, parce qu'elle n'est jamais venue lui rendre visite, elle ne lui a jamais parlé, il ne l'a jamais vue, il ne sait pas qui elle est.

Après maintes et maintes tentatives, j'ai réussi à lui parler au téléphone, et elle m'a juste expliqué qu'en gros, il serait expulsé et voilà, qu'il ne fallait rien faire, qu'il fallait attendre que la date fatidique arrive et qu'il serait expulsé. Je continuais à maintenir des liens avec Mahmoud à l'extérieur et à faire le relais avec Allaa qui

Les récits : Zakia

est en centre fermé. Il faut comprendre qu'au début, Allaa n'avait pas de téléphone à l'intérieur du centre, donc moi j'appelais la ligne fixe du centre Caricole. Il faut passer par plusieurs personnes, puis on me le passe, et après je le passe à Mahmoud et ils pouvaient discuter ensemble. Ils sont très proches, comme une relation de frères. C'était très important qu'ils puissent se donner des nouvelles l'un l'autre. Ensuite Allaa a été autorisé à avoir un téléphone sur lui, et ils ont pu se contacter plus facilement. Donc Allaa est en centre, et Mahmoud continue de fréquenter le parc Maximilien et la gare du Nord, en allant dormir assez souvent chez Walid. Puis Allaa reçoit la date à laquelle il doit être expulsé.

Mais finalement il ne se passera rien, c'est bizarre, il n'a pas été expulsé !

Le 20 octobre 2017, je suis chez moi. Il est 5 h du matin, je dors, et on entend sonner. C'est insistant, mon mari me réveille, il ne comprend pas trop. Nous habitons en plein milieu du centre ville, c'est déjà arrivé qu'il y ait des gens un peu éméchés qui sonnent, donc je ne m'inquiète pas trop, je regarde à la fenêtre... je sais plus vraiment donner un chiffre... je pense qu'ils étaient au moins huit policiers en civil.

Je dis à mon mari de descendre leur ouvrir.

À ce moment-là, je pense encore que c'est une erreur.

Puis dans le couloir, j'entends la conversation en néerlandais entre les policiers et mon mari, j'entends mon nom, donc je comprends qu'il s'agit bien de moi.

Et ils débarquent dans mon salon à 5 h du matin !

WELCOME

Qu'est-ce qui se passe ?

On commence à m'expliquer... ces personnes parlent en néerlandais, et il y a un traducteur de l'arabe vers le néerlandais... moi ça m'interpelle, et je leur dis que je n'ai pas de besoin de traducteur arabophone, car je suis francophone. Et là, je vois la surprise sur le visage des policiers. Ils se sont même interpellés en disant : « Ah, je savais pas qu'elle parlait français ! » Je me demande : « C'est quoi cette histoire ? »

C'est quoi ces gens qui débarquent chez moi et qui ne savent pas que je parle français ! Le traducteur continue de traduire en arabe, ça m'agaçait, et je lui ai dit : « Non, non, arrête de traduire, ça m'énerve, c'est quoi cette histoire ? » On m'explique donc que c'est suite à une enquête qui a commencé en janvier 2017 et qui concerne du trafic d'êtres humains. Là, le couperet tombe. L'enquête concerne la zone de Dendermonde. Je dis : « Je sais même pas où c'est », le policier dit : « Vous les francophones vous appelez ça Termonde », ça ne me dit pas plus.

Ils m'expliquent qu'il y a cette enquête, que je vais devoir y aller avec eux, qu'on va devoir me poser des questions.

Moi je suis dans un état... Il y a de la panique, c'est sûr, et en même temps une espèce de sérénité, parce que je me dis que je n'ai rien fait, que je ne vois pas pourquoi je devrais m'inquiéter, qu'on va me poser des questions. Après je devine que ça a un lien avec le parc. On m'explique aussi qu'il y a plein de perquisitions qui sont menées simultanément, qu'il y a des arrestations... enfin,

Les récits : Zakia

ils me font comprendre que c'est un truc d'une grande envergure.

C'est hyper théâtralisé et on voit bien qu'ils sont hyper fiers de ce qu'ils sont en train de faire. Par contre, ils se trahissent un peu, parce qu'ils déposent sur la table des documents, je vois une photo de Allaa, et je dis que je connais ce garçon. Alors ils cachent très vite l'image et ils me disent : « Oui, oui, on va voir ça au poste de police. » En fait, il y avait eu un incident au centre fermé Caricole quelques jours auparavant quand j'ai voulu apporter des documents à Allaa.

Ça s'était un peu mal terminé : ils voulaient me mettre dehors du centre et je ne voulais pas, ils m'avaient dit qu'ils allaient appeler la police. Je me suis dit que quand même, ça me paraissait un peu gros... ils ont appelé la police, mais ils ne vont pas débarquer chez moi à 5 h du matin... ça me paraissait un petit peu illogique. En même temps, on ne m'explique pas grand-chose à part sur cette enquête pour trafic d'êtres humains, et que je dois aller avec eux pour un interrogatoire.

Je suis très coopérative, je ne me rends pas compte de ce qui va se passer, je dois aller m'habiller, mais je n'ai pas le droit de fermer la porte de ma chambre pendant que je m'habille. Il y a un policier pas loin de la porte, pareil pour la salle de bain : je ne peux pas fermer la porte. Il me demande aussi où est mon téléphone, je leur dis qu'il est sur moi, je vois que ça aussi ça les étonne, ils me demandent mon code PIN, je leur donne mes codes d'accès.

WELCOME

Je me trouve effectivement très coopérative après coup, mais je me disais que je n'avais rien à me reprocher, je n'ai rien fait de spécial, au mieux c'est pour me poser des questions, et au pire, c'est qu'il y a erreur.

On me présente des documents en néerlandais, je leur dis bien que je ne comprends pas. Alors on me dit que c'est une autorisation de la juge, puis il dit pour que je comprenne : « Il est 5 h 15 du matin et vous êtes en état d'arrestation ! » Là, ça me prend au corps. Je comprends que je suis en état d'arrestation.

Je ne suis plus libre de mes mouvements, je suis vraiment contrainte maintenant de faire ce qu'ils me demandent de faire ! Je leur ai bien demandé de faire ça très calmement.

J'ai expliqué que mon enfant de deux ans dormait dans la chambre d'à côté, qu'il fallait laisser mon mari tranquille, laisser mon enfant tranquille. Il m'ont dit ok, qu'ils allaient faire la perquisition et que ça allait se passer tranquillement.

En quittant mon appartement, ils me demandent de leur tendre les mains parce qu'ils veulent me mettre les menottes. Et là, je trouve vraiment que c'est exagéré. Mais ils m'expliquent que c'est comme ça, c'est la procédure. Je suis contente qu'il soit 5 h du matin, parce que j'habite une zone piétonne et touristique, qu'il y a plein de restaurants en-dessous de chez moi, que je connais tous ces gens, et j'aurais été vraiment mal de sortir menottée devant tout ce monde ! Je les suis, je me pose des centaines de questions, nous sommes en route pour

Les récits : Zakia

Dendermonde. On me demande si je veux un avocat : ça me paraît essentiel, ma réponse est oui. Et je reste silencieuse le reste de la route.

INTERROGATOIRE

On arrive, on me place dans un cachot. Dans la zone de police de Dendermonde, il faut laisser ses affaires à l'extérieur, il y a un bac près de la porte, il faut déposer ses affaires dedans : chaussures, veste, sac... et je vois des chaussures que je reconnais parce que ce sont des chaussures que nous avons achetées pour des personnes du parc. Ce sont des chaussures qui ne se vendent pas partout, donc je comprends qu'il y a des gens du parc qui sont ici, mais je ne sais pas qui.

Je me demande si Allaa est là, si Mahmoud est là, s'il y a des gens que je connais qui sont là. Je reconnais une veste en cuir, je me dis : « C'est bon, j'ai compris là, ça a un lien avec le parc, c'est quasi sûr et certain. » Je suis mise au cachot le temps que l'avocat arrive.

J'ai droit à un entretien de quinze minutes derrière un miroir. Encore une fois, traduction foireuse, parce que la personne qui était prévue pour traduire le faisait du néerlandais vers l'arabe, mais pas pour le français, c'était chaotique ! Je comprends avec mon avocate que ça concerne l'aide apportée à des gens en séjour irrégulier.

Nous avons beaucoup de mal à communiquer, j'ai donc demandé si elle parlait anglais, elle m'a dit oui, et nous avons donc continué l'entretien en anglais ! Et j'explique que oui, je suis bénévole au parc Maximilien, qu'il

WELCOME

n'y a rien d'exceptionnel. L'avocate me dit, si c'est comme ça, il vont te poser quelques questions et après dans quelques heures tu rentres chez toi. Je suis donc à la fois confiante et craintive pour cette première confrontation avec la police. Après des questions d'ordre très banal, mon identité, mon lieu de naissance, où je travaille, quel est mon salaire, on me présente une série de photos et on me demande de dire qui je connais et qui je ne connais pas, et si je reconnais les gens, de donner leur identité. Il y a dix ou onze photos proposées, dont une de moi.

Je reconnais uniquement Allaa et Mahmoud. Les autres personnes, je ne sais pas qui elles sont. On me dit à chaque fois : « t'es sûre ? », etc. Il y en a une à propos de laquelle je dis que je l'ai déjà vue dans le parc, mais sans savoir qui c'est, je ne connais pas son nom. Et un autre, peut-être que je l'ai déjà vu dans le parc, ce sont des gens qui faisaient la file pour les repas, ou pour demander des trucs, mais je ne les connaissais pas personnellement.

Après quelques questions, je comprends qu'il y a eu un dispositif de surveillance, parce qu'on me sort des conversations que j'ai eues avec Allaa et Mahmoud. Je crois même que j'ai été mise sur écoute. On me sort un événement qui s'est passé quelques jours avant, et c'est notamment ce qui m'est reproché dans ce dossier. En fait, j'ai appris par une dame qui séjournait dans le parc, et que j'ai aidée avec son bébé, qu'il est possible de s'introduire dans des camions pour trouver une étiquette qui indique la provenance et surtout le lieu de destination de la marchandise. Donc il faut regarder cette destination pour savoir si ce camion va en Angleterre ou pas.

Les récits : Zakia

C'est vraiment quelque chose que j'ai appris très récemment, et ce n'est pas une chose dont Mahmoud ou Allaa m'avaient parlé, parce que nous n'avions pas vraiment les détails de ce qu'ils faisaient.

Et Mahmoud m'a contactée avec un message sur *WhatsApp*. Il était assez tard, j'allais bientôt dormir, et il m'a demandé pour la première fois, en m'envoyant une photo, de traduire l'étiquette pour lui dire si ce camion allait ou pas en Angleterre. Donc je fais la connexion avec ce que cette dame m'avait dit et je comprends. Comme Mahmoud ne sait pas lire l'alphabet latin, mais uniquement l'arabe, je me dis qu'il doit être tout seul : il ne m'a jamais rien demandé de cet ordre-là. Je lui explique que la photo est mal prise parce qu'il en manque un tiers, donc c'est difficile à dire. On va continuer une partie de cette conversation sur Messenger. Je dis ça parce que, si nous avions poursuivi cette conversation sur *WhatsApp*, la police n'en aurait jamais rien su. Ils n'ont pas la possibilité de surveiller les conversations *WhatsApp*, qui sont cryptées.

C'est comme ça, au fil des échanges de messages, que je me suis mise à traduire une étiquette. J'ai regardé sur Google le nom de la société, et je me suis rendu compte que ce camion allait très probablement vers l'Espagne. Je lui dis donc que je ne suis pas sûre du tout que ce camion va en Angleterre.

À ce moment ma seule préoccupation, c'était qu'il ne monte pas dans un camion qui ne va pas en Angleterre. Donc je ne suis pas en train de me poser des questions

WELCOME

sur la légalité ou autre, je ne sais rien des choses qui me seront reprochées plus tard, je suis juste en train de me dire : « Le mec il ne sait pas lire, moi je sais lire, je lui dis, point barre. »

Je n'aurai des nouvelles de lui que le lendemain matin et je comprendrai qu'il ne s'est rien passé cette nuit-là.

Durant l'interrogatoire, on me met ça sous les yeux. J'explique très naturellement, comme j'explique maintenant, le contexte dans lequel ça se passe.

Je leur ai dit que je ne réalisais pas la gravité des faits (pour eux c'était quelque chose d'extraordinaire). Pour démontrer à quel point je ramais sur ce sujet, l'avocat a demandé une pause d'un quart d'heure, pour m'expliquer en quoi, dans la loi belge, aider une personne en séjour illégal est interdit. À ce moment, on n'est pas encore sur l'aspect « trafic d'êtres humains », mais la police m'explique que je ne peux pas aider quand c'est en lien avec une traversée de frontière.

J'étais dans une considération humaine : il a besoin d'aide, point barre quoi.

J'étais sur un raisonnement très basique et voilà !

C'était un peu ridicule parce que les policiers ont vraiment joué à ce truc du « bon flic versus mauvais flic », avec l'un qui est assez gentil et l'autre qui gueulait. C'était un peu gros comme une maison leur tentative de déstabiliser.

Il va m'être aussi reproché durant cet interrogatoire de ne pas être une bête, parce qu'ils disent qu'une bête-

Les récits : Zakia

vole, c'est juste quelqu'un qui donne du pain et qui rentre chez elle. Moi, il y a une implication, et cette implication prouve, selon la police, que je ne suis pas bénévole. Et tout ça se dit en me criant dessus ! Mon avocate me rassure en me disant que c'est pour me déstabiliser. Et ainsi de suite. On va me mettre devant des échanges de messages, comme par exemple celui où Mahmoud dit qu'il va revenir de Hollande, un autre où il dit qu'il va ramener de l'argent, où je n'en sais rien... je suis incapable de resituer la conversation, d'où ça vient... Moi j'explique que Mahmoud et Allaa sont complètement désargentés, qu'ils comptent sur notre solidarité pour pouvoir se nourrir, se vêtir et répondre aux besoins les plus basiques. Il n'y a jamais eu d'échange d'argent, jamais rien. J'essaye d'expliquer, mais il y a une multitude de questions qui me sont posées, ça prend plusieurs heures, et encore une fois, je ne comprends pas à quel point ce qui se passe est grave !

On m'explique que je vais être déférée devant la juge d'instruction, et qu'elle prendra une décision pour mon placement en détention ou pas. Ça me paraît vraiment énorme... Qu'est-ce qui est en train de se passer, c'est quoi ce truc ? Encore une fois, plein d'incertitudes, je ne sais pas qui est de l'autre côté, qui est interrogé en même temps, qui sont ces gens qui ont été perquisitionnés... moi j'ai laissé mon fils à la maison ! Plein, plein de questions...

Finalement, un peu avant midi, on m'explique que je ne serai ramenée chez la juge d'instruction qu'en fin d'après-midi. Donc on donne à la personne désignée comme étant mon avocat l'autorisation de partir. Puis, dès qu'il part et qu'on me fait signer ces documents, je

WELCOME

me rends compte qu'on me ramène chez la juge, contrairement à ce qui venait d'être annoncé. Du coup, si j'ai bien compris, les policiers ont essayé de contacter l'avocat pour qu'il revienne, parce que son bureau est à Anvers...

C'est important à dire pour la suite de ce que je vais expliquer à propos de la justice, car c'est représentatif de la manière dont elle s'incarne à Dendermonde. Je suis donc ramenée chez la juge. Je suis encore menottée, assise dans le couloir avec la traductrice censée traduire de l'arabe vers le français, et on attend cet avocat.

Je reviens sur la traduction, parce que c'était tellement laborieux, qu'à un moment donné j'ai dû faire une partie de l'entretien en arabe. Ça n'allait vraiment pas. Elle n'arrivait pas à traduire. Du coup j'ai accepté de faire la suite en arabe dialectal du Moyen-Orient, en sachant que ce n'est pas ma langue maternelle. Donc ce n'est pas la langue avec laquelle je suis le plus à l'aise, le français étant la langue que je maîtrise le mieux !

CONFRONTATION AVEC LA JUSTICE

On attend toujours dans le couloir, jusqu'au moment où la juge d'instruction me fait rentrer. On lui explique que mon avocat n'est pas là. La traductrice intervient en disant que l'avocat avait été autorisé à partir, et la juge regarde cette bonne dame.

C'est alors mon premier contact avec cette femme, qui doit être vachement aigrie dans sa vie, et elle voit une avocate dans le couloir et elle dit : « Mais elle, elle peut être son avocate. »

Les récits : Zakia

Je me dis, mais c'est quoi ce bordel ? On va désigner des gens dans le couloir et ils vont être mon avocat, comme ça ?!

Moi j'ai dit : « Ben non, je ne veux pas. » La juge répond en commençant un peu à s'exciter : « Si c'est comme ça, on va rester ici jusqu'à 19 h ! » Et moi qui ignore encore ce qui va arriver, je me dis, oui bon, si on peut en finir, alors ok si c'est une formalité, mais en fait je n'en sais rien !

Au moment où j'accepte, l'avocat téléphone. Il m'expliquera plus tard qu'il les a menacés au téléphone, que personne n'avait intérêt à me faire rentrer dans cette pièce sans sa présence, que c'était de leur faute, c'est eux qui avaient annoncé une mauvaise heure, et que maintenant ils devaient attendre qu'il revienne, et qu'il était sur le chemin du retour.

Voici donc mon premier contact avec cette femme horrible.

Un juge d'instruction est censé te poser des questions, te confronter à certains éléments. Elle a décidé que ce serait l'avocate qui était dans le couloir et qui ne connaissait absolument rien de la situation, parce qu'elle avait déjà tout décidé d'avance. J'ai vraiment eu le sentiment que ce n'était qu'une formalité pour elle, parce que sa décision était prise, et qu'elle s'en fichait probablement de tout ce que l'on allait amener comme arguments.

L'avocat revient, on rentre dans le bureau de cette dame. On va me lire mes droits, que la traductrice va très mal traduire, ce qui agace la juge, parce qu'elle est parfai-

WELCOME

tement bilingue et qu'elle comprend que la traductrice ne traduit pas correctement. Mais elle-même ne peut pas parler français, à cause de notre système belge qui est bien étrange. Du coup, elle me demande juste si je confirme les informations qui sont sur le P.V. de l'audition. J'ai d'ailleurs appris plus tard que les questions qui m'ont été posées étaient les siennes, qu'elle a rédigées et confiées à la police. C'est pour dire toute son implication dans le dossier !

Je confirme donc les informations, et mon avocat plaide en expliquant ma situation sociale, qui je suis, etc., que j'ai un enfant en bas âge. La juge, à ce moment-là, va faire ce truc très spécial, que je ne pourrai jamais oublier de ma vie, elle va dire à la traductrice de me demander : « Que-ce que ça lui fait, si je l'envoie en prison ? » Je réponds que : « Ça serait la catastrophe », ce à quoi elle répond : « Ok, dis-lui qu'elle va en prison. »

Tout mon monde s'écroule en quelques secondes. Je ne réalise pas ce qui se passe.

Comment ? Moi tu vas m'envoyer en prison ? Qu'est-ce que j'ai fait pour aller en prison !? À ce moment, j'ai même une incapacité à m'offusquer, à réagir, parce que c'est tellement gros que j'en perds mes mots, on perd absolument tout ! Un peu avant, dans le couloir, j'ai vu Mahmoud passer, parce qu'ils nous envoyaient un à un chez cette « sorcière », car j'ai du mal à parler d'elle en termes d'être humain. Et je le vois donc passer devant moi, il boite. Je comprends qu'il s'était fait frapper ou que quelque chose s'est passé, et j'ai vu toute la stupeur

Les récits : Zakia

qu'il y avait dans son regard quand il m'a vue, assise et menottée.

J'ai vu qu'il avait perdu complètement ses moyens et qu'il se demandait ce que je faisais là. On n'a pas pu parler, pas pu communiquer, je l'ai juste vu passer devant moi et voilà.

Ça devenait sûr que lui était là, et probablement Allaa, et d'autres personnes présentes sur les photos, mais sans grande certitude ! Les deux enquêteurs m'attendaient à l'extérieur pour m'emmener en prison. Mon avocat me dit qu'il allait parler avec ma famille pour leur expliquer, j'étais tellement dévastée que je lui ai demandé de dire à ma famille de ne pas venir me voir, de ne pas venir me rendre visite, de m'abandonner en fait !

Mon avocat me dit que ça va aller, il m'explique la procédure. Dans les cinq jours on passe devant la chambre du conseil, on va essayer d'obtenir ma libération etc., on essayera d'y voir plus clair, il va venir me voir en prison...

Je comprends aussi qu'on va me transférer à Gand, parce que c'est la prison la plus proche de Dendermonde. Il y avait déjà cette inquiétude d'être en prison, et en plus dans un endroit où je ne maîtrise pas la langue, parce que je ne suis pas néerlandophone, même si j'ai des connaissances basiques.

Tout ça est vraiment très lourd en termes d'émotion. C'est indescriptible en fait, c'est une espèce de cumul de tout... un état d'urgence à l'intérieur. Et en même temps, il y a aussi cette inquiétude par rapport aux autres, en me

WELCOME

disant, « il se passe quelque chose, ils sont ici, ils vont aussi aller en prison, il se passe quelque chose de grave... »

On n'est plus dans l'ordre de ce qu'on peut maîtriser. Je me suis laissé transporter vers la prison, j'ai été admise. Je ne réalisais pas, je me répétais tout le temps, moi en prison ! Enfin, peu importe ce qui se passe dans la vie, mais y'a quand même des choses qu'on n'attend pas. Et ça c'est quelque chose que je n'attendais pas, parce que j'estime que j'ai toujours été une personne droite, qui a toujours respecté, et qui ne s'est pas mise dans l'illégalité de façon volontaire.

Je n'ai jamais traîné dans le milieu de la délinquance ou quoi que ce soit... À tort, je pensais qu'on ne pouvait se retrouver en prison que quand on l'avait cherché. J'étais encore dans cette configuration. Du coup ça me paraissait vraiment impossible qu'un jour, moi, j'aille en prison. Parce que je n'en avais encore qu'une connaissance de l'ordre du stéréotype.

C'est juste horrible.

Je ne pourrais pas exprimer toutes les sensations que j'ai ressenties, et, je pense que c'est fait exprès, parce que je suis dans un état de détresse totale.

On me met dans une chambre avec deux autres personnes, bien sûr, parce que la chose qu'ils veulent éviter absolument, c'est le suicide. Ces deux personnes parlent un peu anglais, mais moi je ne sais pas faire grand-chose à part pleurer ! C'était très difficile. La journée a commencé à 5 h du matin, et il devait être 16 h quand la porte de la cellule s'est refermée. Ça fait une

Les récits : Zakia

journée vachement intense. J'ai encore des millions de questionnements, d'inquiétudes, pour ma famille, pour mon fils. J'attends juste le moment où je vais pouvoir parler avec ma famille. On m'a expliqué que j'aurais droit à un coup de téléphone, moi ce qui m'intéressait c'était prendre des nouvelles de mon fils.

En fait, dans ce grand drame qui se joue, il y a quand même des choses qui peuvent paraître maintenant anodines, mais qui m'ont aidée. L'une des personnes avec qui j'étais enfermée, ça peut peut-être faire rire, mais elle était incarcérée pour sa dix-neuvième fois. Donc elle avait une connaissance très approfondie du système carcéral, de ses codes.

Et elle m'a beaucoup aidée. Ça m'a aidé d'être avec une personne qui savait exactement ce dans quoi elle était, ce qui se jouait, l'état de détresse ; elle était elle-même maman. Elle savait, elle comprenait ce qui se passait, et voilà : elle m'a un peu prise sous son aile au départ. Du coup, j'arrivais un petit peu à comprendre ce qui arrivait, ce qui allait se passer, parce qu'elle m'expliquait toujours. Il y avait toujours ce travail de préparation, il y avait cette aide. Finalement, et contrairement à ce que j'avais dit à mon avocat dans la journée, je voulais absolument que ma famille vienne me rendre visite ! On m'a expliqué que mes parents pouvaient venir, sans faire de demande de permis de visite – qui prend du temps parce qu'elle passe par la direction de la prison, sauf pour les proches du premier degré (donc père, mère, enfant, époux, frère et sœur...).

Et donc j'ai expliqué à mon mari que j'étais à la prison

WELCOME

de Gand, il m'a expliqué que l'avocat lui avait dit, et qu'il ne fallait pas trop que je m'inquiète, enfin il a essayé de me rassurer comme il pouvait...

Au moment où je m'endors dans cette cellule, je ne comprends toujours pas ce qui se passe vraiment.

Qu'est-ce qui justifie ça ? Depuis quand traduire un bout de papier t'amène en prison ? Il me semblait qu'il fallait des éléments beaucoup plus sérieux !

Encore une fois, cette fille m'a dit ce qui allait probablement se passer à la chambre du conseil, qu'ils allaient juste confirmer ma détention, et qu'il ne fallait pas que j'aie de grands espoirs de sortir. Je la remercie finalement, parce que justement, moi j'avais beaucoup d'espoir que ça se passe comme ça. Elle m'a présenté ça comme une formalité, et qu'il fallait que je me dise que j'allais revenir en prison, qu'il fallait que j'intègre cette idée. Du coup ça m'a fait un peu moins mal.

Parce que c'est ce qui s'est passé. C'est donc ma première confrontation avec la justice. C'est encore un système que j'ignore. On laisse passer le week-end, et le mardi je suis transportée au palais de justice à Dendermonde, où là je vois tous les garçons défiler !

Je sais qui est incarcéré. D'abord on est placés dans le cachot du tribunal. Je les ai entendus parler, j'ai compris plus ou moins qui était là sans les voir... je n'oublierai jamais cette stupeur dans les yeux de Mahmoud et de Allaa et des autres personnes quand ils m'ont vue... Ils n'en revenaient pas en fait. On ne pouvait pas communiquer, mais c'était tout dans les yeux, le regard : ils ne

Les récits : Zakia

comprenaient absolument pas ce que je faisais là.

Et moi je ne comprenais pas trop ce qu'ils faisaient là, même si j'ai compris que c'était en lien avec leur activité sur les parkings, ça j'ai très bien compris.

Ensuite on m'a dit que c'étaient des passeurs, qu'on jouait avec la vie des gens. On m'a parlé de victimes pour la première fois. Mais je ne comprenais pas qui étaient les victimes... C'est vraiment des choses qui se sont éclaircies dans le temps.

Est-ce qu'eux c'étaient des victimes ? Qui étaient les victimes de qui ? Enfin voilà, les choses étaient très floues... Moi j'avais une image très mesurée de la justice. Une image très sérieuse. Et je ne pensais pas qu'on pouvait accuser à tort, parce que c'est ce qui s'est passé : j'ai été accusée à tort de plusieurs choses. Je ne pensais pas me retrouver dans cette pièce où nous avons versé dans le pathos en deux secondes. Et en plus, tous les rôles étaient flous parce que tu avais sur l'estrade la juge d'instruction qui instruit le dossier, à côté d'elle, y avait le juge, et encore à côté y avait le procureur alors qu'il n'avait rien à faire à côté du juge. On ne comprend pas du coup, parce ça crée une image de partialité là où ils devraient être impartiaux... et ils vont tous prendre un rôle – enfin moi j'appelle ça un rôle parce qu'on ne peut pas être comme ça naturellement. Tout ça se boucle très rapidement finalement, alors qu'on est quand même nombreux.

C'est très rapide parce qu'encore une fois, c'est une procédure : y'a pas de volonté d'entendre réellement ce qui est dit. Je me rends compte qu'ils ont tous des avocats

WELCOME

pro deo, bien sûr, et qu'ils sont aussi très jeunes et inexpérimentés. Du coup j'ai aussi beaucoup d'inquiétude vis-à-vis de ces gars. Je me dis que moi je vais être capable de me payer un avocat, de me payer une défense. Eux, ils sont démunis de tout !

Ça ne va pas être possible, ils vont devoir compter sur l'inexpérience de ces gens qui plaident vraiment quelques secondes, tellement ils n'ont absolument rien à dire !

Le seul qui prend un peu le temps de discuter, ben c'est mon avocat à moi. Tout ça se joue en même temps, ça ne se passe pas dans ta langue, il y a un traducteur, mais il ne peut pas tout traduire, parce que ça va très vite ! À un moment, la juge d'instruction parle de moi avec plein de dédain, elle est très moqueuse... et tout le temps que les avocats plaident, le procureur se moque, il lève les yeux au ciel... C'est aberrant pour moi !

Je n'en revenais pas ! Pour moi, ce n'est pas ça la justice... Il n'y a aucune mesure, aucun sérieux.

Il y a vraiment un rapport de force qui fait qu'on n'a même pas le droit au respect, au minimum de respect. En parlant de moi, elle dit : « Voilà, là, Mââdame, qui est assistante sociale, qui n'est pas censée ignorer la loi... » Sur un ton comme ça... Et là, j'entends des choses, mais vraiment d'une aberration pas possible !

En gros, ce qui a été dit, c'est que ma présence au parc se justifiait par le fait que j'allais y recruter des gens !

On m'accuse d'être passeur ! Et d'avoir apporté un soutien. À plusieurs moments j'ai l'impression que c'est moi qui suis à la tête du réseau ! Pendant cet interro-

Les récits : Zakia

gatoire où j'avais dit à l'enquêteur que je n'avais jamais mis les pieds dans un parking, il m'avait répondu que les gens qui réfléchissent ne sont pas ceux qui se salissent les mains ! J'ai dit « Pardon, je comprends pas. » Il a répété ça. Pour lui, les garçons étaient la petite main d'œuvre, et moi je les envoyais trafiquer sur les parkings ! Bien sûr, ça me paraissait tellement énorme comme accusation, que je me disais, allez, non non, c'est pas possible ! Je faisais non de la tête.

J'essayais d'expliquer que ce n'est pas possible de dire des choses pareilles, c'est impossible. Le procureur en a rajouté des couches, il y allait fort aussi.

On m'a accusée de choses pas possibles ! Comment peut-on dire des choses pareilles, qui n'apparaissent nulle part dans l'enquête ? C'est vraiment sorti tout droit de leur imagination. À aucun moment on ne prouve que j'étais au parc et que je prenais des contacts avec des gens.

À aucun moment on ne prouve que je vais sur les parkings.

À aucun moment on ne parle de sommes d'argent, qui justifieraient ce genre d'accusations. Donc vraiment, là, tout ce qui sort, sort de la tête de ces personnes, avec des conséquences terribles : parce qu'on demande de me maintenir en détention.

Ce à quoi le juge répond que oui, tout le monde retourne en prison. Et là je vois que les garçons sont choqués, ils essayent de parler, mais c'est compliqué, tout le monde parle en même temps, on peut rien dire. « Non, non, non, allez tout le monde dehors ! »

WELCOME

En deux secondes tout le monde est remenotté. Parce qu'on nous avait enlevé les menottes juste le temps d'assister à cette mascarade, puis tout le monde est replacé dans sa petite cellule pour retourner en prison. Là, c'est autre chose qui se joue parce que c'est d'office pour un mois.

Donc tu sais que tu vas rester un mois en prison.

C'est la règle, et du coup il faut être préparé psychologiquement, se dire que le mois qui suit, en tout cas, je suis en prison.

INCOMPRÉHENSIONS

J'essaie de décortiquer... Ce qui a été difficile aussi, c'est que ma famille et mes amis, dans leurs tentatives de me soutenir – parce qu'ils m'ont apporté vraiment beaucoup de soutien –, avaient besoin de trouver un coupable. Donc pour eux, le coupable, c'était les garçons.

Moi j'ai expliqué ce que je savais : « Voilà ça c'est en lien avec ça, ça, et ça ». Et du coup c'était très difficile, parce que je culpabilisais d'avoir de l'empathie pour eux, parce qu'on me l'interdisait, on me disait « Non, c'est à cause d'eux que tu t'es retrouvée ici, maintenant tu t'en fous, tu les emmerdes, et si tu ne les avais pas connus... », ou « Lui il n'avait pas à utiliser ta carte... »

C'était difficile comme rapport parce que même dans cette grande détresse où je me trouvais, c'était très difficile pour moi de leur en vouloir. Parce que j'avais toujours ce sentiment, que... eux, comme moi, on ne méritait pas ça, qu'il y a quelque chose qui n'allait pas, qui dépassait

Les récits : Zakia

ce dans quoi on était. Je le découvre aussi avec le jeune avocat qui m'a été désigné, et qui avait déjà travaillé sur un ou deux autres dossiers comme celui-là.

Il m'explique que ce sont des dossiers qui sont pris très au sérieux, que les peines sont très lourdes, et que c'est un sujet d'actualité... Plus tard j'ai dû faire appel à son patron, qui est un grand avocat du barreau néerlandophone, il faut ce qu'il faut malheureusement. En même temps, très rapidement, ce jeune avocat, qui n'est pas du tout une personne engagée – c'est plutôt le pénaliste basique –, le premier qui va mettre un nom dessus, et me parler de dossier politique.

Il dit, très clairement, que ces gens-là sont proches de la NVA, qu'ils n'ont aucune sympathie pour les migrants : « Vous n'avez vraiment pas de chance, désolé... euh ! » Il dit aussi : « La juge d'instruction, c'est une salope, et le procureur c'est un enfoiré. C'est le combo. Avec ces gens-là vous avez tout perdu, et en plus vous êtes à Dendermonde ! » Et il dit « Ça va être gros, parce que c'est pas un endroit où on peut parler des questions humaines, du parc Maximilien, ils s'en tapent un peu ! »

Je vais faire appel, donc une dizaine de jours après, je repasse à Gand.

Cette situation se rejoue, ce sont trois autres juges qui voient le dossier. L'avocat plaide encore une fois, et pareil, il y a l'acharnement du procureur. Et je demande tout le temps, vraiment : « Est-ce qu'il parle de moi ?! » Ça me paraît tellement énorme, que c'est comme si je m'étais dissociée de ma personne. Est-ce qu'il sont en train de

WELCOME

parler de moi ? Parce que moi je sais que je ne suis pas toutes ces choses !

On utilise des termes très lourds du genre « Profite de la misère humaine », et le procureur va pousser le ridicule jusqu'à dire que mon travail d'assistante sociale « c'est une couverture pour mes activités illégales » ! Que je savais donc déjà très tôt que, dans la vie, je voulais être trafiquante d'êtres humains !

Il va lancer comme ça plein, plein, plein de trucs sans que j'aie jamais l'impression, à aucun instant, que ces choses aient été vérifiées avant !

D'où on a pu sortir ces informations ? Je me pose toujours des questions par rapport à ma mise en détention, parce que j'ai compris assez rapidement que, Anouk et Myriam, qui étaient impliquées avec moi dans le dossier, dont on m'a présenté les photos, dont j'ai appris plus tard, par une de mes connaissances qu'elles étaient toutes les deux journalistes ; je comprends qu'elles ne sont pas détenues. Et je me demande, comment ça se fait que, moi, je le suis ? Et je me rends compte qu'il y a une espèce d'obsession autour de la double nationalité. C'est quelque chose que je n'avais jamais vécu auparavant à Bruxelles, absolument jamais. Pour moi j'étais Belge, point barre. Et à Dendermonde, je suis celle qui est de nationalité marocaine et belge ! Ça revient tout le temps, tout le temps, et d'ailleurs je vais me rendre compte que c'est une des raisons pour lesquelles on m'a placée en détention préventive, c'est le risque de fuite parce que j'entretenais des relations avec mon pays d'origine ! On

Les récits : Zakia

m'a demandé si j'envoyais de l'argent à l'étranger, et j'ai répondu oui, évidemment. Car ma maman est au Maroc pour prendre soin de ma grand-mère, qui est une femme âgée, et je lui envoie de l'argent. Donc ils se sont appuyés sur cet élément. « Oui elle envoie de l'argent, donc il y a un risque de fuite ! » Or, on a bien expliqué que toutes mes attaches sont en Belgique, que mon fils est né ici en Belgique, que moi je travaille, que toute ma vie s'est passée ici.

Et donc du coup, il y a très rapidement ce sentiment d'injustice. Je ne connais pas Anouk, je ne connais pas Myriam, je ne sais pas dans quoi elles sont impliquées, je ne connais pas leur histoire, mais je me demande pourquoi je suis la seule femme incarcérée.

Et c'est l'avocat qui va regarder un peu dans le dossier, et me le confirmer : il ne comprend pas tout à ce stade-là, mais il m'explique que ce sont vraiment des personnes impliquées dans le dossier et qu'elles n'ont effectivement pas été incarcérées. Après cet échec à Gand, où j'ai été replacée en détention, une stratégie de l'avocat – qui a évolué depuis – était qu'il fallait absolument marquer une séparation entre moi et les gars, que ce n'était pas terrible de comparaître tous en même temps, que nous n'avions pas tous le même type de profil, qu'il y avait certainement des gens impliqués dans ce lot-là et que donc il fallait que je compare toute seule. Il fallait, selon lui, jouer au niveau des dates. Et comme j'avais fait appel, ça décalait un petit peu les dates et les délais.

Et là, je rencontre Walid.

WELCOME

Je sais qui est Walid par Mahmoud, qui m'en a parlé, mais je ne l'ai jamais rencontré. Et je ne savais même pas qu'il était à Gand. Sur le chemin du retour, on discute un peu, parce qu'on nous a mis dans le même combi de police, et je lui demande des nouvelles. Je lui explique que je ne comprends pas pourquoi je me retrouve ici, il m'explique que lui non plus il ne comprend pas. On échange des nouvelles et je lui demande de passer le bonjour aux autres. Je me rends compte qu'il n'y a pas grand monde qui comprend réellement ce qui est en train de se passer. On a juste le sentiment que c'est gros, mais sans vraiment se rendre compte de ce qui se joue ici !

PRIVATIONS

Donc, après l'appel, tout est repoussé à la prochaine chambre. J'ai absolument besoin de sortir, parce que ce qui se passe, quand tu es incarcéré comme ça, préventivement, c'est que tu ne sais absolument pas quand ça va s'arrêter. C'est ce qui est terrible avec la détention préventive. Et c'est pour ça qu'elle doit être appliquée dans un cadre très très très limité. Mais on se rend compte que ce n'est absolument pas le cas, en Belgique en tout cas. Tu ne sais pas quand ça va prendre fin, tu ne sais pas quelle est l'issue, et tu ne sais pas ce qui est en train de se dérouler, et on te parle de la période d'enquête, et on sait que pour des dossiers comme ça, la période d'enquête peut prendre des mois. Donc tu n'as aucune certitude.

Ce sentiment d'urgence, de désespoir, il est vraiment énorme, il est terrible.

Les récits : Zakia

Ce qui se passe aussi en prison, c'est que tu perds absolument toute forme d'autonomie et de prise sur ta vie.

Enfermée, tu n'a aucun contrôle sur ce qui se passe à l'extérieur, et très peu sur ce qui se passe à l'intérieur, parce que ton quotidien est géré par des surveillants. Tu passes de quelqu'un qui gérait complètement sa vie à quelqu'un qui a un minimum de décisions à prendre sur son quotidien. Et ça, c'est vraiment un sentiment d'impuissance terrible. Et puis de ne pas pouvoir mener sa vie familiale correctement, de ne pas pouvoir être avec son enfant...

C'était quelque chose qui m'obsédait terriblement.

Parce que mon enfant, comme moi, on est des victimes dans ce dossier.

Avoir privé mon enfant de la présence de sa maman le rend aussi victime, alors que ça ne se justifiait pas. Je n'étais pas un danger pour la société. Au pire des cas j'aurais pu être placée sous détention à la maison, avec un bracelet électronique. Enfin il y avait plusieurs possibilités pour que ça se passe autrement. Mais la juge a décidé d'emblée d'aller vers le plus extrême, en le justifiant par la gravité des faits. Or nous savons bien comment ça s'est dégonflé depuis, et je suis très, très...

J'ai beaucoup de ressentiment par rapport à ces personnes-là, en tout cas, par rapport à ce qu'elles incarnent. Et la chose la plus terrible qu'elles aient fait, c'est de nous priver de la présence l'un de l'autre.

Mon fils ne méritait pas ça.

WELCOME

Je ne méritais pas ça.

C'est très difficile d'entretenir des liens corrects dans ces conditions. En plus j'étais à Gand, donc ça demandait à ma famille des efforts considérables, tous ces billets de train qu'il a fallu acheter, toutes ces heures d'attente devant la prison, de visites, beaucoup de souffrances, beaucoup d'angoisses. Mon oncle a arrêté de dormir, il était quasi en dépression, il ne comprenait pas ce qui se passait. Il répétait à tout le monde que ce n'était pas possible, qu'on ne pouvait pas m'accuser, moi, de ça, qu'il me connaissait.

En fait, il m'ont connue assez engagée depuis le début, donc pour eux ça ne correspondait pas. Je suis la seule personne engagée dans ma famille, j'ai milité – je milite toujours –, depuis assez tôt, pour la cause palestinienne. J'ai voyagé, j'ai organisé des voyages avec des gens. Donc ils connaissaient déjà un peu cet intérêt pour la justice sociale en général. Ils savaient que je ne pouvais pas faire ce qu'on me reproche.

C'était aussi beaucoup de souffrance pour eux, parce qu'ils auraient voulu expliquer à quelqu'un que ce n'était pas vrai, qu'ils se trompaient, mais ils n'avaient pas la possibilité de le faire, et il fallait cette confrontation avec la justice.

Et vraiment, pour Dendermonde en tout cas, c'est la justice rouleau-compresseur ! Ils peuvent vraiment tout, tout écraser sur leur passage. Je me demande s'ils se rendent compte des destins et des histoires qui se jouent derrière leurs décisions ? J'ai l'impression que non,

Les récits : Zakia

parce qu'en prison tu entends énormément de choses... et j'ai vu des mamans dont on a dû placer les enfants parce qu'elles ne pouvaient pas sortir à temps pour les récupérer, c'étaient les derniers délais. Je me suis dit, vraiment... Comment ? En Belgique ? Dans un État de droit ? Fin 2017 ? Comment, comment... ? J'avais une espèce de révolte par rapport à ce que je vivais, mon histoire propre, mais aussi tout ce système carcéral que j'étais en train de découvrir.

Ça me paraissait aberrant ! Ça se déroule à l'heure actuelle, où nous sommes en train de parler. Ça faisait beaucoup, beaucoup de révolte, et très peu de moyens d'exprimer cette frustration.

ÉLÉMENTS D'ENQUÊTE

Il y a eu un autre événement.

Après avoir changé d'avocat, mon deuxième avocat a écrit à la juge d'instruction pour demander une confrontation. Il a dit « Je veux que vous confrontiez ma cliente avec tous les éléments que vous avez contre elle. »

La juge a accepté, et j'ai été extraite de la prison pour être confrontée à la juge d'instruction, accompagnée par deux personnes. Une première fois la confrontation a été annulée parce qu'il y avait un problème informatique, et j'ai dû y retourner quelques jours plus tard. Sur le chemin du retour, je comprends que ces deux personnes sont celles qui enquêtent sur le dossier. Elles sont en train d'exploiter ma vie, mes données personnelles, ce qu'on a perquisitionné chez moi, elles ont

WELCOME

écouté mes conversations, etc... Mais ça je le comprendrai un peu plus tard...

Bref, on m'apporte un téléphone trouvé chez moi qui est défectueux. D'un coup, la juge d'instruction est devenue très mielleuse. J'ai trouvé ça un peu bizarre, car elle avait un caractère assez sec. Elle m'a demandé si je pouvais lui donner mes identifiants pour lui faciliter la tâche, et j'ai compris après qu'ils n'avaient pas les moyens de l'ouvrir, ils ne sont pas assez équipés pour faire ça. J'ai accepté sans problème, je savais qu'il n'y avait absolument rien de compromettant dans ce téléphone, donc j'ai tout donné, mais j'ai expliqué que j'avais déjà donné mon identifiant. Et là, la personne derrière moi intervient en disant « Non, en fait ce dont on a besoin, c'est de ton code Icloud parce qu'on travaille avec un système qui fonctionne uniquement avec ce code... »

Donc je comprends que cette personne est impliquée dans l'enquête.

Et sur le chemin du retour, on a une espèce d'échange informel, où je fais quand même très attention à ce que je dis, sur le fait que leurs accusations sont fausses, que c'est pas ce qu'ils pensent... et ils vont se mettre à me parler du dossier : « Oui, mais quand même, toi tu savais pas que Mahmoud faisait passer des gens ? » Je réponds que non : « Non, lui il allait sur les parkings, enfin vous me mettez dans un dossier, vous arrêtez Allaa, il était en centre fermé durant les faits ; comment pouvez-vous organiser du trafic d'êtres humains à partir d'un centre fermé ? » Et le policier de dire : « Et tu dis en plus que tu

Les récits : Zakia

ne connais pas Walid or nous on sait que tu le connais », et je dis « M'enfin non, pourquoi je vous mentirais, c'est tellement ridicule, si je connaissais Walid je vous dirais que je connais Walid, je sais qui il est, mais je l'ai jamais vu. La première fois que je l'ai vu, c'est dans le combi de police quelques jours avant ! Je ne le connais pas ! »

Et donc, il y a une tentative, comme ça, de faire un peu pression sur moi.

Et en fait il va me promettre que si je collabore avec eux, avec lui, il pourrait plaider ma cause auprès de la juge d'instruction. Après je vais comprendre que si la juge d'instruction peut mettre fin au mandat d'arrêt quand elle veut, c'est surtout le juge qui prend une décision !

Moi je suis tellement dans un état de désespoir que tout est bon à prendre, et en même temps on me dit « Oui, mais tu ne te rends pas compte, en fait tu as été complètement manipulée... » Manipulée comment en fait ? Expliquez-moi quelle est la manipulation ? « Oui parce qu'en fait toi t'es Belge, tu as une situation ici, tu as un travail, tu as de l'argent, tu représentes une stabilité. Eux ils n'ont pas ça, ce sont des gens qui sont démunis, donc des gens qui peuvent profiter, qui sont dangereux. Et toi t'as fait complètement confiance, mais t'es pas la seule, y'a d'autres personnes dans le dossier qui ont aussi été manipulées... »

Donc on me parle entre autres de Myriam, je suppose, ou bien d'Anouk, ou bien des deux... Et en même temps ça ne correspond pas à ma réalité. Ma réalité, c'est

WELCOME

que quand je voulais leur donner un billet pour qu'ils puissent s'acheter des clopes, ils refusaient systématiquement. C'était très difficile de leur faire accepter que je paye un repas ou quelque chose. Donc pour moi c'était difficile de comprendre ce message.

Pour moi, profiter, eh ben c'est profiter financièrement, enfin voilà ! Et ça ne s'est pas passé comme ça. Je me suis rendu compte, très rapidement aussi, que ça les agaçait quand je prenais leur défense, ça les agaçait vraiment ! Il y avait vraiment une tentative de me faire dégoûter de ces gens-là.

C'est quelque chose qui est revenu systématiquement. C'étaient les autres.

Il y a nous, enfin moi l'étrangère, ça j'ai bien compris, et il y a les autres. Et ça va se tenter, comme il dit « de manière informelle » sur ce chemin du retour, où il me dit « Ouais ben voilà si tu nous aides », oui, mais je dis « C'est quoi vous aider ? », « C'est nous dire la vérité. » « Mais moi je vous dis la vérité, je vous ai expliqué ce que je sais, et il y a des choses que je ne sais pas. Je vous dis ce que je sais, et ce que je ne sais pas, je ne sais pas ! » Et puis il me dit : « Ouais Mahmoud on l'a vu pousser des gens dans un camion, il a été pris en flagrant délit... » En fait ce sont des choses qui ne figurent pas comme ça dans le dossier, donc il sont bien dans l'extrapolation, et c'est pour me sortir les vers du nez ! Comme je sais que lui voulait passer en Angleterre avec ses potes, je les remets un petit peu dans le contexte. Ce truc de « tu dois nous aider et nous on fera quelque chose », ce que je trouve

Les récits : Zakia

d'autant plus scandaleux, c'est qu'ils n'ont probablement jamais eu l'intention d'intervenir auprès de la juge, c'était juste une tentative de leur part de me manipuler. C'était eux qui essayaient de me manipuler !

Il y a des choses que je regrette, mais j'étais dans un tel état d'urgence que moi, ce qui m'intéressait, c'était de sortir. Je devais sortir. Il fallait que je retrouve mon fils et ma vie.

Et ce n'est peut-être pas à ce moment-là, mais un peu plus tard, le seul moment où vraiment je vais un peu ressentir de la colère vis-à-vis de mes amis. Parce qu'il y a une accumulation, tout le monde te répète « ils t'ont mise dans la merde, ils t'ont mise dans la merde, ils t'ont mise dans la merde ».

On te force presque à créer ce dégoût en fait. Mais je sais que je suis profondément restée solidaire des garçons tout le temps, même de ceux que je ne connaissais pas, parce que moi je savais, je commençais à comprendre ce qui se jouait, que pour eux ça allait être d'autant plus grave en fait, de par leur situation administrative.

Il y avait ces images de la Chambre du conseil, où j'ai vu ce rapport de force se jouer. Elles étaient tellement fortes, que je me suis dit « De toute façon, c'est David contre Goliath, on ne peut pas gagner face à des gens comme ça. »

Quand tu rentres en prison, tout le monde te demande « Toi, c'est quoi ? », et quand tu dis « Dendermonde », tout le monde te regarde avec des yeux du genre « Merde, t'as pas de chance ! » On parlait de Dendermonde comme

WELCOME

de quelque chose de terrible. Moi, à la base, je ne savais même pas où ça se situait sur une carte, et en plus j'apprends que c'est un des pires endroits en Belgique pour être jugée ! Et ce n'est pas une personne, pas deux, qui m'ont dit ça, ce sont tous les gens qui vont me dire « Non, pas Dendermonde ! » Pour donner un exemple, je me suis retrouvée incarcérée avec un couple de femmes qui venaient de passer deux mois en prison pour avoir volé de la bouffe pour chien ! Elles étaient jugées à Dendermonde par la même juge d'instruction. Et je sais que c'est vrai, parce qu'on avait le même avocat, et lui m'a expliqué, sans savoir que je les connaissais : « Quand tu dois te battre pour faire sortir des femmes de prison parce qu'elles ont volé de la bouffe chez Tom and Co... Enfin moi, j'en suis là, en tant qu'avocat. Quel est le besoin, quelle est l'urgence de faire incarcérer des gens qui ont volé de la bouffe pour nourrir leur chien ? »

Dans ma cellule, il y avait une SDF qui était incarcérée parce qu'elle avait volé de l'alcool chez Lidl ! Pour moi, ça, c'était à chaque fois des prises de conscience.

Mais en même temps, ça refermait un peu plus la porte de l'espoir, je me disais « Putain ! Si ces gens-là se retrouvent en prison, mais qu'est-ce qu'ils vont faire de moi, quoi ?! » C'est la première fois de ma vie que j'ai eu des idées suicidaires. Quand même, des fois, même quand j'avais la gorge serrée, dans mon désespoir, je prenais une bouffée d'oxygène, et je me disais : « Allez, t'as rien fait. À un moment donné, les gens vont se rendre compte que t'as rien fait, y'a un moment où on va se rendre compte que, OK, t'as traduit une étiquette, OK, t'as mis un télé-

Les récits : Zakia

phone dans la main de Mahmoud et ils ont parlé de parking, mais ce ne sont pas des choses qui justifient une détention, je ne peux pas aller en prison pour ça quand même ! »

J'essaie vraiment de me rassurer avec ça en me disant qu'il y a bien quelqu'un qui va entendre quelque chose... et de toute façon, mon avocat m'a dit : « Si on arrive pas à te faire sortir à la deuxième chambre du conseil alors il faut prendre contact avec la presse ! Il faut parler de ce qui se passe ici, parce que pour moi c'est un dossier politique. »

Je me suis dit, bon voilà, si on n'arrive pas à me faire sortir, alors il faudra peut-être faire bouger quelqu'un, faudra peut-être aller frapper quelque part et dire que quelque chose est en train de se passer et que ce n'est pas tout à fait normal.

PREMIÈRE DÉFENSE

Finalement, on explique à mon avocat qu'il y a plein de conversations qui ont été versées au dossier, des conversations qui ont été traduites. Il voulait avoir le temps de bien étudier les conversations pour savoir ce qu'il en est, et ensuite on plaiderait. Et en fait ce monsieur, ce grand pénaliste, envers qui je n'ai pas vraiment de sympathie, est venu me rendre visite en prison et il m'a demandé ce qui, pour lui, semblait essentiel, il m'a demandé si j'avais déjà reçu de l'argent. Maintenant je comprends le lien. Car pour qu'il y ait trafic il faut prouver qu'il y a une recherche d'argent. Donc je lui dis : « Jamais, pas

WELCOME

une seule fois, pas un centime, ça c'est le truc, moi je suis droit dans mes bottes ! Jamais, jamais, jamais, ça ne s'est jamais passé comme ça ! S'il y a de l'argent qui est sorti c'est plutôt dans l'autre sens. » Du coup il m'a dit « OK, c'est bon, moi je sais comment te défendre alors. »

Il va donc plaider là-dessus, et sur le fait que je n'ai pas le profil, que quand on me pose la question de savoir depuis combien de temps j'ai mon numéro, à ce moment-là, ça fait plus de quinze ans que je l'ai : ça ne correspond pas du tout au profil de trafiquants qui savent qu'ils sont écoutés, qu'ils sont surveillés... ils ne garderaient pas le même numéro depuis quinze ans... Il distille vraiment le doute en disant « Vous n'arriverez jamais à prouver que ma cliente a touché de l'argent, même pas 5 €, même pas 4 €, même pas 3 € ! » Il y a aussi la confrontation de PV où nous disons exactement la même chose, et les conversations que j'ai eues ensuite avec Allaa, où je lui dis « Donne ta vraie identité », parce qu'il avait donné au début une fausse identité en entrant en centre fermé, donc je l'encourage à dire la vérité, et tout ça démontre dans mon comportement que je ne suis pas un filou ! J'ai vu qu'il avait quand même jeté le doute, j'ai vu dans les yeux du juge, que là, il s'était passé quelque chose, qu'il s'était dit : « Ah ouais merde, peut-être que ce n'est pas tout à fait ce qu'on pensait. »

Moi à ce moment-là, j'étais dans un état indescriptible, je pleurais, je tremblais, c'était incontrôlable ! En plus, je pense qu'on a eu de la chance, parce que c'est un jour où il avait beaucoup neigé, et la juge d'instruction a été retenue quelque part. Donc elle n'était pas là, cette

Les récits : Zakia

connasse. Ça a peut-être pu aider, parce qu'elle n'a pas pu en rajouter des couches, comme d'habitude. La personne qui récupérait le dossier ne savait absolument rien, donc elle a dit qu'elle ne parlerait pas parce qu'elle ne connaît pas le dossier. Du coup le juge a dit que sous certaines conditions, j'étais autorisée à rentrer chez moi. Ouf !

Et en même temps, c'est tellement horrible ce système en Belgique – je pense qu'il faudrait vraiment révolutionner ça –, quand je rentre en prison après l'audience, je suis certaine que je vais rentrer chez moi...

Et en fait, le parquet a fait appel. Donc la journée se passe, on ne me prévient même pas que le parquet a fait appel, et donc je ne sors pas. Ça c'est encore un coup dur.

C'est horrible, c'est terrible de prendre ce truc, ce parquet revanchard qui fait appel, jusqu'au bout. Et mon avocat me dit : « Écoute, franchement c'est une petite révolution pour Dendermonde, parce qu'ici, personne ne sort avant la fin de l'enquête. Là, il y a quand même un juge qui a dit oui. Donc tu vas passer en appel, mais les juges qui verront le dossier vont voir qu'il y a un premier juge qui a dit que tu pouvais rentrer chez toi, que tu n'es plus dans les conditions de la détention préventive, donc voilà il y a quand même espoir. »

OK. Quelques jours plus tard, il plaide. Le Parquet met une nouvelle couche de choses horribles sur mon dos : que je profite de la misère humaine, que je suis une recruteuse qui se fait de l'argent ! Des choses horribles, vraiment dures, dures, dures à entendre ! C'est indescriptible ce que ça fait d'entendre quelqu'un parler de

WELCOME

moi comme ça, alors que ce ne sont ni mes valeurs, ni mon système moral. Mais enfin ! Jamais ! C'était vraiment le mot qui me vient en tête, quand j'entends que j'ai profité de la misère humaine... c'est pour moi l'insulte ultime ! Parce que dans mes rapports aux autres, c'est à l'inverse de ma démarche.

Je crois que ce n'est pas anodin que je sois assistante sociale, que ce soit mon métier. Ce n'est pas anodin que je sois engagée. Donc si j'ai une certitude sur moi, c'est que je ne suis pas le genre de personne qui profite de la misère des gens. Ma présence au parc Maximilien ne se justifiait pas de cette façon. Je n'ai jamais tenté, de façon volontaire, de faire du mal à quelqu'un. Parce que c'est ça qui est très insidieux, c'est qu'on arrive finalement à te faire croire, que si tu es là, c'est que t'as fait quelque chose, et donc on a créé ce sentiment de culpabilité qui n'existait pas à la base.

Donc moi, quand je suis sortie de prison, j'étais dans un état de détresse absolu, et en plus je me sentais coupable. Je me sentais coupable parce que j'avais fait quelque chose de mal, sinon je ne me serais pas retrouvée en prison et tout était absolument mélangé dans ma tête, je ne savais plus ce qui relevait du droit, de la justice ou bien juste de la morale. Tout était complètement flou, parce qu'on avait réussi à gommer toutes ces délimitations que j'avais dans ma tête entre ce qui est bien, dans le sens moral ou philosophique du terme, et ce qui est juste, ou bien ce qui est légal !

Et puis dans ce genre de matière avec les étrangers, de

Les récits : Zakia

toute façon, on va se rendre compte que la ligne, comme on me l'a dit, entre ce qui est légal et illégal, elle est absolument fine. En fait, on peut très facilement la dépasser sans même s'en rendre compte. Du coup, moi, on a réussi à me faire porter cette culpabilité. Elle est horrible à porter, elle a duré plusieurs mois.

Donc l'issue de l'appel, c'est que j'ai été libérée sous trois conditions : trouver un travail ou travailler – j'avais déjà un travail –, ne pas entrer en contact avec les protagonistes du dossier, et enfin répondre à toutes les convocations de la justice.

On m'a donc isolée de tout le monde pendant plusieurs mois. Je n'ai même pas pu être en contact avec des gens de mon dossier qui auraient pu m'aider à comprendre ou à m'organiser. Le seul jour de bonheur, c'est le jour où, en rentrant du Palais de Justice, quelques heures plus tard, on m'apprend que c'est bon, je peux rentrer chez moi.

SORTIE DE PRISON

Le lendemain c'est redescendu, d'un coup. En fait, j'étais en état de choc post-traumatique. On m'a dit après que c'était normal, ce que j'étais en train de vivre. J'étais craintive, j'avais peur, je ne suis pas sortie pendant des semaines de chez moi, je pleurais tout le temps, il y avait vraiment une angoisse permanente de retourner en prison, ou une angoisse quand je voyais un combi de police. Et cette peur n'était pas très logique, parce que je n'avais jamais été aussi méfiante des institutions officielles jusqu'à ce jour-là.

WELCOME

Donc tu intègres vraiment tout ce qui s'est passé, et c'est très difficile de voir les choses de façon sereine à ce moment-là, avec tout le monde autour de toi qui te dit « c'est bon t'es sortie, tu dois être contente, allez c'est bon maintenant c'est fini ». Non, ce n'est absolument pas fini.

Et ça passe par des détails comme ouvrir la boîte aux lettres. C'était devenu l'horreur d'avoir un courrier. J'étais libérée sous conditions donc je devais aller voir une espèce de flic qui devait vérifier que je respectais vraiment les conditions. Le contact était coupé entre moi et les garçons, donc je n'avais pas vraiment de nouvelles et je m'inquiétais. Quand je suis sortie et que j'ai pu réouvrir mon *Facebook*, je me suis rendu compte que j'avais plein, plein, plein de messages de la famille de Mahmoud, qui s'inquiétait pour lui, parce qu'ils me connaissaient, ils savaient qui j'étais, je leur avais déjà parlé.

Du coup, ça aussi c'était très difficile à gérer, parce que j'avais beau expliquer à sa maman qu'il était en vie, qu'il était en prison, que ce n'était pas chouette, etc. mais vraiment je lui assurais qu'il était en vie, et elle ne me croyait pas, elle était... Vraiment beaucoup de malheur, beaucoup de chagrin, beaucoup de larmes, de drames. Elle avait été hospitalisée plusieurs fois, et elle était persuadée qu'il était arrivé malheur à son fils. Je me disais que toutes les personnes qui ont été incarcérées vivaient un peu le même drame, et que leurs familles vivaient le même drame. C'est quelque chose que j'ai énormément intériorisé, parce qu'étant passée par la case prison, je me rendais peut-être plus compte que quelqu'un d'autre de ce qui était en train de se jouer.

Les récits : Zakia

Et cette impossibilité, moi qui adore trouver des moyens, des portes de sortie, là je me sentais très limitée, parce que j'avais des conditions qui m'interdisaient de prendre contact avec qui que ce soit ! Je ne pouvais pas demander de l'aide à qui que ce soit.

J'ai quand même essayé de voir du côté de la Croix-Rouge parce que je savais qu'il y a un service qui peut mettre en contact des familles. Mais pour ça il fallait le contact de leurs avocats, que je n'avais pas. J'essayais de rassurer autant que je pouvais les gens avec qui je parlais, mais en même temps, je n'avais de certitudes par rapport à rien, et j'avais toujours cette inquiétude parce qu'on m'a dit que pour des dossiers comme ça – j'avais des peurs pour moi bien sûr, mais pour eux aussi – les peines pouvaient être de quatre à cinq ans, c'est horrible ! Comment peut-on passer quatre ou cinq ans en prison ?

Moi je savais, et je vais l'exprimer pour la première fois, que derrière ces histoires qu'on me racontait de « untel est passeur » ou « tu t'es fait manipuler », je connaissais une partie de la vérité. Et celle que je connaissais était pour moi indéniable. Et ce qui est indéniable, c'est que c'étaient des gars paumés. Ça je le savais. Peut-être qu'ils s'étaient mis dans l'illégalité, peut-être qu'on allait réussir à me le prouver, mais je savais que ça découlait de leurs conditions de vie, qui étaient absolument atroces. Et ça c'était quelque chose dont j'étais persuadée.

J'avais une espèce de pressentiment qu'il allait y avoir amalgame, et qu'on n'allait pas faire de différence entre ce qu'ils ont fait et les vrais réseaux de trafiquants

WELCOME

d'êtres humains. En sortant, j'ai directement été voir sur internet. J'ai lu énormément de choses, j'ai vu cette fameuse loi qui est censée me condamner pour trafic d'êtres humains.

J'ai vu ce que sont les circonstances aggravantes, car je flippais tout le temps de ce qu'on m'avait dit : qu'il y avait des mineurs dans le dossier.

J'ai vu que les peines pouvaient exploser dans ce cas. Mais j'avais cette certitude que ces gars-là, ce n'étaient pas des gars organisés, ce n'étaient pas des réseaux de trafiquants d'êtres humains.

J'ai pris connaissance des jurisprudences qui existaient, bref de toutes les informations que je trouvais là-dessus, et je savais qu'on n'était pas là-dedans, qu'on n'était pas dans l'organisation criminelle, dans ce délire-là. Et je me disais « Mais qui va l'entendre, qui va se soucier du sort de ces personnes ? »

Et finalement, la réponse qui me revenait tout le temps, c'était « Personne, personne, personne ne s'en souciera ! » J'ignorais aussi totalement ce qui se passait de leur côté. C'est peut-être mon plus grand regret, de ne pas avoir reçu de soutien. Je sais qu'il y a des gens, dans le milieu, qui ont été au courant. Mais je pense que tout le monde a été vraiment pris par une peur-panique. Et d'autres personnes ont cru, à tort, que vraiment j'avais fait quelque chose pour en arriver là. Et je sais que ça les a fait beaucoup flipper, les quelques personnes qui étaient au courant. Je ne voulais absolument pas que ça s'ébruite, parce que j'avais un sentiment de honte énorme.

Les récits : Zakia

C'était donc très difficile pour moi d'en parler. Parce que je ne me voyais pas, je ne me représentais pas comme victime, plus à ce moment-là ! J'avais intégré tellement de choses que je me demandais « Mais qui va m'écouter, qui va me croire ? » Il y a vraiment toutes ces choses qui se jouent en même temps. Je n'ai pas reçu le soutien qui m'aurait permis, à un moment, de déposer tout ça, d'en discuter et de commencer à faire le nettoyage dans ma tête. C'est arrivé vraiment plus tard. À ce moment-là, la plateforme était active, il y avait des gens qui avaient été bénévoles avec moi dans le parc. Bon, il y en a qui m'ont soutenue bien sûr, qui m'ont dit « Écoute Zakia, pour les mêmes trucs on serait tous condamnés. Tu sais très bien qu'on a fait plus que ça, on a payé des fois des tickets, on a fait des trucs, mais pas pour organiser des trafics, pas pour gagner de l'argent, ce qu'on fait, c'est parce qu'on est attaché à ces personnes, que ça nous tient à cœur... On fait les choses naïvement, avec le cœur. Ce qu'on pourrait te reprocher aujourd'hui, on pourrait me le reprocher à moi aussi. »

On ne m'a pas donné les moyens de tout déposer à un moment, et de faire ce travail intérieur. Tout était mélangé, il y avait une confusion pas possible, et en plus je savais que je devais encore rencontrer ces enquêteurs, qu'il y aurait une deuxième audition. Moi j'avais la chance de le faire libre, librement. J'étais dans l'attente de cette date fatidique où j'allais devoir y retourner et être confrontée à tout ce qu'ils ont trouvé dans mon téléphone etc., dans le reste de l'enquête... bien sûr ce sont des choses que tu ne maîtrises pas.

WELCOME

CONFRONTATION

La date de rencontre et de confrontation avec les éléments de l'enquête est arrivée. J'ai dû me rendre à Gand, ça a été très long. J'étais là à 9 h du matin, ça a commencé vers 9 h 30, et je suis ressortie de là à 19 h le soir ! Il y avait quand même un peu moins de pression, parce que j'étais libre. Mon avocat m'avait expliqué qu'on ne pouvait pas me retenir de toute façon, que je repartirais libre, et que s'il y avait des questions auxquelles je n'avais pas envie de répondre, je pouvais dire « Je n'ai pas envie de répondre », ça reste moins contraignant que quand j'étais incarcérée. Je ne dis pas que j'ai été là-bas en toute quiétude, mais j'étais déchargée d'un certain poids. J'ai rencontré les deux mêmes personnes avec deux traducteurs, un néerlandais-français, et un traducteur arabe pour vérifier si la traduction des enregistrements est correcte.

Donc c'est très laborieux. Ça prend beaucoup de temps avec tous ces intervenants, etc. Du coup on va me confronter à plusieurs conversations qu'ils jugent compromettantes ou qui pourraient prouver que j'ai quelque chose à voir dans cette affaire. En fait, très souvent ce qui sort, c'est que... je suis au courant. J'ai l'impression que toute cette histoire repose autour de ça ! Parce qu'en tant qu'actrice, il n'y a pas grand-chose au final ! Il y a deux sommes d'argent. Une qui a été envoyée deux fois, et une somme reçue une fois. Donc ils me posent des questions, et j'explique à chaque fois ce que c'est, d'où ça vient etc. On me demande des comptes sur des conversations sorties de leurs contextes, je refuse de répondre, parce que

Les récits : Zakia

j'ai besoin de savoir quels sont les messages précédents et les messages suivants pour pouvoir replacer ça dans une ligne du temps et donner une explication cohérente. Il y a plein d'erreurs factuelles. Ça c'est vraiment le truc qui m'a choquée, et auxquelles, encore une fois, je ne m'attendais pas. Du coup ça m'a permis aussi de descendre la pression, en me disant « Quand on est aussi amateur... ça ne m'étonne même pas que je me retrouve dans cette affaire, vu le nombre d'erreurs ! »

Je les voyais annuler leurs questions à chaque fois. Il y a des questions, puis des sous-questions. Du coup si la question ne tient plus, bah, les sous-questions tombent aussi. Je les voyais faire ça un peu discrètement, et je me disais « Mais enfin, combien de fois ça va arriver ! » Ils font des erreurs tellement importantes, et je remercie le ciel d'avoir plus ou moins une bonne mémoire, parce que sinon, c'est vraiment difficile. Et sur les points où, en effet, tu perds un peu le fil, t'as toujours l'impression que c'est une catastrophe, que si je ne sais pas y répondre, d'office je vais avoir l'air suspecte, ça va jouer contre moi... donc tu as tout intérêt à être vraiment accrochée, à savoir de quoi tu parles. Il y avait beaucoup d'incompréhensions de leur part c'est sûr. Plein de choses découlaient de malentendus, de mauvaises interprétations. Pour finir, moi j'établirai ça en deux volets. Le volet où vraiment les reproches c'est que « tu es au courant, tu sais que Mahmoud et Allaa sont passeurs, des trafiquants d'êtres humains, tu les as aidés sciemment », avec une obsession autour de l'argent dès qu'il y a une conversation où on parle d'euros – en même temps, j'ai l'impression qu'ils

WELCOME

ont compris que moi je n'ai pas touché d'argent, et que ce n'était pas du tout mon but. Et puis il y a un deuxième volet, j'appellerais ça le volet « on me reproche plutôt mon implication militante ». Par exemple, ils ont réussi à extraire de mon téléphone un message oral envoyé sur *WhatsApp*, entre moi et une autre bénévole, où on se rend compte que l'on prévient les personnes si on sait que la police va débarquer... et ça va m'être reproché en me disant « tu te rends compte, tu t'immisces dans le travail de l'Office des Étrangers, c'est pas votre rôle, c'est pas ça que vous devez faire ». Ils se rendent compte qu'il y a un jeune mineur qui a été aidé. Il ne voulait pas rester en Belgique et voulait partir vers la France. J'ai essayé d'avoir un contact avec ce gars et je lui ai dit qu'il pouvait me contacter quand il voulait. Ce sont des choses qu'on nous a reprochées, en voulant savoir qui est telle ou telle personne, quel est mon contact avec une telle... « Là on vous entend dire ceci, là on vous entend dire cela. » Donc on me reproche des choses qui se passent au parc, mais qui sont plus sur le plan militant, comme prévenir la presse ! Ça me sera adressé sur un ton de reproche ! « Un, c'est pas correct, c'est pas bien ce que vous faites, vous interférez, etc. »

En même temps, il y a eu du recul par rapport à l'image qu'ils avaient au départ. Parce qu'il y a les explications, des choses extraites de mon téléphone. Ils se sont rendu compte que j'étais vraiment militante au parc Maximilien. Au moment où ils m'arrêtent, ils n'en ont aucune idée, ils ne savent pas qui je suis... D'ailleurs je pense être tombée sur le document qui m'implique le plus directe-

Les récits : Zakia

ment, sur base de « Elle est au courant des trucs parce qu'elle demande. » Quand je discutais avec Mahmoud ou Allaa et que je demandais « Tiens, il y a quelqu'un qui est passé ? », c'était vraiment de la curiosité, pour savoir si quelqu'un était passé en Angleterre, si quelqu'un revenait après un échec. Et eux l'interprètent comme « elle se tient au courant des activités de l'organisation criminelle ». D'accord... en fait, il s'agit systématiquement de surinterprétations. À part ça, j'avais l'impression qu'ils ne savaient pas qui ils venaient arrêter ! Ils ne savaient absolument rien, et c'est pour ça que je me suis retrouvée dans cette situation.

Sur le volet « argent et conversations », qui cherche à prouver que j'ai une connaissance du réseau de passeurs, ils ont eu accès à mes comptes en banque. Et il n'y a rien de ce côté-là. Le dossier parle de transactions d'argent en Égypte avec Mahmoud, qui envoie de l'argent à sa maman via mon compte. Donc on veut savoir qui est cette personne à qui on envoie de l'argent en Égypte. Une autre fois, je reçois de l'argent pour lui de son frère. Donc ils voudraient savoir, car pour eux ça pourrait être des sommes d'argent provenant d'un trafic, ce qu'on pourrait me reprocher. Après, de façon très anecdotique, il y a des trucs comme : je lui envoie un message et je lui dis « Achète le truc et je te redonne l'argent après » et ils me présentent ça tout seul. Je dis « Mais non », « Donne-moi le message d'avant comme ça je sais ce que c'est ! » Et en fait, avant, je lui demande d'acheter quelque chose. Je lui dis « Je te donne l'argent après », et c'est genre un truc qui coûte 5 € ! Tu vois ? Mais sorti de son contexte, on parle

WELCOME

d'argent... À un moment donné, par exemple, dans une de mes recherches internet je mets une somme et puis j'écris « gineh ». Mais en fait la monnaie égyptienne, je ne savais pas comment on l'appelle en français, je sais que c'est la livre égyptienne, mais en arabe on l'appelle gineh. Et donc j'ai tapé la somme. En fait, c'était juste pour voir quel était le montant qu'on allait envoyer à sa maman ! Et alors, eux ils pensaient que j'avais envoyé de l'argent en Guinée, tu vois !

Le traducteur qui est d'origine irakienne intervient et confirme en disant : « Non, non, c'est la monnaie égyptienne : ce qu'elle fait, c'est qu'elle cherche combien vaut la monnaie égyptienne. » Il y a aussi une somme d'argent que je cherchais en livres, en pounds. Si j'avais fait une recherche pour savoir combien valait la livre j'aurais plutôt tapé un chiffre rond, ce qui n'était pas le cas. Et eux, ils essaient de me présenter ça comme quelque chose de très abouti : « Dans la journée, on sait que tu as rencontré Mahmoud, parce qu'on a un message qui le prouve, et juste après tu tapes dans ton téléphone 390 pounds et, comme par hasard, ça correspond à une somme très précise. »

Donc voilà : on essaye de te faire croire que ça correspond à quelque chose de précis et on te met un peu le doute. Et vraiment ma mémoire a failli, je n'arrivais plus à savoir ce que c'était ! J'étais vraiment mal de ne pas avoir donné d'explication ! Le lendemain matin j'ai une espèce de flash, et en fait ils n'avaient pas besoin de me poser la question !

Les récits : Zakia

Et c'est tout le problème de cette enquête ! C'est que dans la même recherche – dans une recherche Google normalement tu peux remonter le fil des recherches –, la seconde qui précède il y avait la réponse ! Il n'y avait pas à aller plus loin, car je suis sur un site de vêtements anglais et il y a un manteau présenté en pounds. Ce que je fais, c'est que je prends la somme de ce manteau, et je regarde combien ça vaut en euros ! La réponse est là. Mais en retirant uniquement cette information de son contexte, ça donne quelque chose de suspect ! Donc c'était du bluff. Voilà le genre de trucs qui peuvent se passer.

Il y a une obsession sur les conversations. C'est comme le message où Mahmoud me dit qu'il va ramener de l'argent, alors qu'il est bloqué en Hollande parce qu'il n'avait pas d'argent pour revenir ! Il a fait je ne sais pas combien de bornes à pied, ce pauvre mec, et c'est moi qui lui ai proposé de payer son billet pour revenir vers la Belgique ! Donc je dis « C'est pas possible, ça ne correspond pas ! » Et Mahmoud me dit : « Tu te souviens que je t'avais dit qu'il y avait un ami qui voulait envoyer de l'argent à sa famille ? Et que si t'étais d'accord on pouvait le faire à ton nom ? » Et en fait dans le message, on disait un truc du genre « le pote va ramener de l'argent »... Encore une fois, tiré de son contexte, ça ne veut plus rien dire, et ça fait l'effet de quelque chose de suspect tout le temps.

Mais moi, je connais l'histoire de l'intérieur, et je sais que je n'ai jamais touché d'argent, et qu'il n'y a pas de trafic. Il n'y a jamais de somme d'argent qui a tourné. Mais c'est à moi de me défendre bec et ongles, c'est à moi

WELCOME

de le faire à ce moment-là. En plus, pour l'argent, je sais que mon premier réflexe, quand on me l'a demandé, c'est que j'ai été chez mon ami qui était bénévole au parc, et je lui ai dit « Voilà, on veut envoyer de l'argent à mon nom, qu'est-ce que t'en penses ? » Et il m'a dit « Écoute, ils ont pas de carte d'identité, ils peuvent pas envoyer de l'argent, ils peuvent pas en recevoir : moi je le fais tout le temps. » Donc quand il m'a dit « Moi je le fais tout le temps », comme il a beaucoup plus d'expérience que moi, je ne me suis pas du tout inquiétée... Du coup il ne reste pas grand-chose dans le dossier.

Un autre exemple, et c'est grave en fait – c'est extrêmement grave, on ne devrait pas en rire – mais il y a des photos de sacs à dos dans mon téléphone. Le sac à dos, c'est un peu le b.a.-ba du réfugié hein, enfin du migrant, du réfugié... on appelle ça comme on veut... Je dis ça, parce que ça leur posait problème que j'utilise le mot réfugié, moi je l'utilise de façon très volontaire. Et du coup, ils ont des photos de sacs à dos, et ils disent : « Sur une capture photo à la gare du Nord, on voit Mahmoud avec un sac à dos Adidas, et on retrouve les mêmes photos dans ton GSM. » Je me dis « putain c'est quoi le délire ? » Déjà ils ont l'impression qu'ils ont fait quelque chose d'extraordinaire en capturant une photo de Mahmoud à la gare du Nord : il passait sa vie là-bas... En fait, j'ai donné le sac à dos de mon mari à Allaa. Une fois il est venu chez moi et il n'avait pas de sac, j'ai vidé le sac de mon mari pour le lui donner et j'ai promis à mon mari que je lui en achèterais un autre. J'ai été dans un magasin et j'ai pris plusieurs photos de sacs à dos et je

Les récits : Zakia

les lui ai envoyés via *WhatsApp* et je lui ai dit « Choisis celui que tu veux. » Donc j'explique que c'est pour ça que j'ai des photos de sac à dos dans mon téléphone, et que ce n'est pas la seule. Je dis « Vous confirmez qu'il y avait d'autres photos ? » « Oui », « Donc vous voyez, c'est parce que je montrais... » « Oui, mais, Mahmoud avait exactement le même, est-ce que c'est toi qui lui as acheté ? » Je dis : « Je ne sais pas, peut-être, on a acheté tellement de sacs à dos..., le sac à dos c'est le b.a.-ba ! »

En fait, je ne voyais vraiment pas où il voulait en venir ! Question suivante : « Est-ce que tu as déjà acheté à Mahmoud, ou à quelqu'un d'autre, quelque chose pour l'aider dans ses activités de passeur ? » Ha ! C'est vraiment à se taper la tête contre le mur... donc ils considéraient que si j'ai acheté un sac à dos à Mahmoud, ou à quelqu'un d'autre, c'est l'aider et lui faciliter ses activités de passeur !

Je me disais « Mais on est où ? Qu'est-ce que c'est comme aberration ? » Ils se sont rendus compte à ce moment-là que c'était complètement ridicule.

Ils savaient, ils savaient très bien. Quand tu mets un pied dans la gare du Nord, au parc ou dans tous les lieux où traîne ce public, le sac à dos, c'est un peu le b.a.-ba : toute leur vie est dans un sac à dos ! Je trouvais la nature de cette question complètement aberrante et ce lien de cause à effet vachement exagéré ! Au final c'est plutôt ce type de questions qui me sont posées à chaque fois. Les deux éléments que je qualifie de sérieux, c'est d'abord ce que je t'ai expliqué autour de cette étiquette que j'ai

WELCOME

traduite, et qui m'est encore reproché aujourd'hui ; et deuxièmement c'est une conversation qu'on a eue avec Allah quand il était en centre fermé. J'étais avec Mahmoud et j'utilise son téléphone pour appeler Allaa sur la ligne fixe du centre fermé et le lui passer. Allaa avait entendu parler d'un parking – parce que c'est le même public qu'on enferme dans les centres fermés, avec la même obsession de partir vers l'Angleterre – et donc quelqu'un lui refile un tuyau et lui explique qu'il y a un parking en Hollande pour passer, etc. Et Allaa a envie de partager le plan avec Mahmoud au téléphone.

Au début, je ne sais absolument pas de quoi il s'agit, je n'écoute pas leur conversation. Pour l'enquêteur, cette conversation est gravissime. Allaa et Mahmoud discutent, mais ils utilisent plutôt des codes ; ce qui me semble un peu logique vu les circonstances : Allaa est en centre fermé et on utilise la ligne fixe, il y a des officiels à côté de lui, et s'il s'est retrouvé en centre fermé ce n'est pas anodin. Donc c'est normal qu'il ne parle pas de parking ouvertement, comme si de rien n'était et qu'ils essayent de masquer le contenu de leur conversation. À un moment donné, Allaa dit à Mahmoud « Tu dois chercher sur le téléphone truckstop » ou un truc du style. Mahmoud ne connaît toujours pas l'alphabet latin, donc Allaa lui dit « Passe-moi Zakia, je vais lui dire. » Et donc il me demande de mettre le GPS et d'écrire truckstop, mais il prononce mal, donc je ne comprends rien, il répète plusieurs fois et je lui demande d'épeler. Alors il dit « T-R-U-C-K » et je dis « Ah, truck ! Comme en anglais. »

Les récits : Zakia

Donc ça veut dire camion, et je le mets sur le GPS. À ce moment-là, je ne sais même pas de quoi ils parlent. D'ailleurs si c'était tellement important de tenir le secret, comme ça a été déclaré, une heure avant j'étais venu visiter Allaa au Caricole, et il aurait pu m'en parler directement ! S'il avait voulu masquer l'information à tout prix, vu que c'était vraiment le lieu d'un trafic... il aurait pris ses précautions, il m'en aurait parlé directement, si j'étais impliquée ! Là, c'est juste une conversation entre son copain et lui. C'est important parce que c'est la deuxième chose qui m'est reprochée à l'heure actuelle dans le dossier.

Et de tout ce que je t'ai raconté, ce sont les deux éléments qui restent ! Pour continuer, Mahmoud dit à Allaa de parler vite, de façon à ce qu'on ne comprenne pas. Donc ça, d'office, ça paraît suspect. Ce que j'explique à l'enquêteur, c'est que pour moi ça me paraît juste du bon sens parce que quand la conversation est terminée et que Mahmoud me dit « Montre-moi », il met une image satellite. Quand tu mets une image satellite, ben t'as la photo. Donc c'est plus juste le GPS. Et là je vois plein de camions, et donc là je comprends que c'est un parking. Il m'explique que c'est un endroit en Hollande, qu'ils veulent aller voir comment ça se passe de ce côté-là, vu qu'il y a de plus en plus de contrôles en Belgique et que c'est difficile de partir. Il veut aller jeter un coup d'œil et voir si y'a moyen. Du coup là je comprends que c'est en continuité avec ce qu'ils font en Belgique depuis le début : c'est-à-dire essayer de partir vers l'Angleterre.

Du coup ça va nous être reproché parce que

WELCOME

Mahmoud dit à Allaa de parler vite, avec des codes, etc. Du coup Allaa aussi est suspect, parce qu'il donne un lieu de parking à Mahmoud où ils pensent qu'il y a un lieu de trafic qui s'est organisé. Or l'avocat dit que l'on voit bien que dans l'enquête, rien ne ressort des séjours en Hollande – où Mahmoud a passé deux ou trois jours je pense –, donc on ne peut pas prouver qu'il y a un trafic qui s'est organisé ! Même retenir ça comme charge ça paraît un peu aberrant. Et donc ce sont vraiment les deux éléments sur lesquels ils se basent : moi, en introduisant cette adresse GPS, j'ai donné une aide sans laquelle le trafic n'aurait pas pu s'organiser, voilà ! Ces deux éléments isolés sont les seuls deux éléments qui restent dans mon dossier ! Le GPS et la traduction de l'étiquette.

INTERPRÉTATIONS

C'est ce qui reste à l'heure actuelle dans le dossier, en tout cas ce que le Parquet a mis en avant. Des fois Mahmoud disait en arabe « je vais travailler » : littéralement on peut traduire ça comme « travailler ». Plusieurs des avocats ont relevé le fait que le mot en arabe pouvait s'interpréter de façon différente. Mais même moi j'avais trouvé étrange au début d'utiliser ce terme. Quand il disait qu'il allait sur les parkings, une fois il disait, je traduis littéralement, « je vais travailler », et une autre fois il disait, comme tout le monde, « chance » : c'est le mot anglais qu'ils utilisent. La juge questionnait « Ça t'interpellait pas quand il disait « travail » ? Je répondais « Je veux bien comprendre que ça

Les récits : Zakia

soit interpellant », parce qu'on est revenus plusieurs fois sur ça pendant l'enquête. Walid on lui a reproché exactement la même chose... et je veux bien comprendre que ce soit interpellant. Mais pour moi, à un certain moment, les gens utilisent le vocabulaire qu'ils veulent. Déjà, de un, ça peut se traduire d'une autre façon en arabe : « le truc que j'ai à faire », et de deux, même si c'est utilisé au sens propre de travail, je veux bien concevoir que partir en Angleterre ça ne soit pas un travail, mais c'est le terme qu'ils ont décidé à un moment d'utiliser. Je n'ai pas de prise sur ça moi ! Je l'utilise à un moment, à force de l'entendre, parce que ça devient le champ lexical !

Voilà les éléments sur lesquels on se base ici en Belgique pour dire que moi j'ai apporté une aide essentielle sans laquelle le trafic n'aurait pas pu s'organiser, voilà ! Les éléments que je t'explique là, c'est 10 % de ce qu'il y a dans le dossier. Il y a encore plein, plein, plein, plein de choses qui m'ont été reprochées, et qui pour finir ne sont pas retenues par le Parquet ici à Bruxelles, je ne les ai pas entendues.

Ce sont des accusations fallacieuses... quand on dit que je vais au parc Maximilien pour recruter des gens, y'a absolument rien dans le dossier qui le démontre ! Aucune conversation, rien, ça tombe vraiment de nulle part... On a dit que j'étais la tête du réseau et que j'organisais le trafic ! On n'a pas pu établir le lien entre moi et les autres personnes. Le seul lien qu'on a pu établir c'est le lien entre Allaa, Mahmoud et moi. Point barre. Les autres personnes je ne les connaissais pas, et c'est une réalité ! Donc oui, il y a décontextualisation, exagéra-

WELCOME

tion, sur-interprétation et y'a aussi invention ! Du coup je ne sais pas si c'est pour donner corps à leur dossier qui moi me paraît dès la base assez... En fait il est fourni en termes de pages, de documents, parce que d'office si tu mets onze personnes sur écoute, et ben ça fait beaucoup de conversations, et en plus si on traduit tout ça et ben ça fait encore plus de pages !

Ce dossier est conséquent en termes de volume de boîtes si tu veux, mais pas dans sa teneur, dans ce qu'il présente comme éléments et comme preuves.

SUR LE TERRAIN

Pour revenir sur l'autre aspect, que j'appelle militant-engagé, il m'a été reproché des choses issues des conversations qui ont été retrouvées sur mon téléphone, comme j'ai déjà expliqué. Il y a le fait aussi qu'on avait eu comme idée, à un moment, de peut-être garder l'argent de ceux qui le voulaient, de le mettre en sécurité, quand on a appris que des policiers se permettaient de racketter de l'argent : des gens étaient inquiets parce que c'étaient les sommes qui leur restaient pour continuer leur périple.

Par exemple, concernant une jeune personne mineure qui ne voulait pas rester en Belgique et qui était sous tutelle. Je vais expliquer en deux mots : ce jeune garçon est diabétique. Moi et une autre bénévole, nous ne voulions absolument pas le laisser voyager dans les conditions qu'on connaît, dans un camion, parce qu'on estimait que c'était très dangereux, parce qu'il avait un diabète vraiment très très important. Il a été hospitalisé

Les récits : Zakia

pour son diabète et il a essayé plusieurs fois de s'échapper de l'hôpital et à chaque fois on essayait de le convaincre d'y retourner. On essaye vraiment de faire ce travail avec ce petit pour lui expliquer pourquoi, dans son état, c'était vraiment inenvisageable de le laisser juste partir et monter dans un camion. Il pouvait s'évanouir à n'importe quel moment. Les policiers se rendent compte, dans nos échanges, que cette personne veut fuir, et qu'il a une tutrice.

En tant que mineur, il est sous la protection des services des tutelles. Et donc j'explique très naturellement ce qu'on fait : c'est qu'on a essayé de le convaincre de ne pas voyager pour l'Angleterre dans ces conditions, et que devant son insistance pour partir (il ne voulait absolument pas rester), ça nous a semblé être le moindre des deux maux que de partir plutôt en France. Il avait de la famille en France et il voulait partir là-bas. On ne l'a pas soutenu, mais on lui a dit que ça paraissait plus logique de partir de France et de se mettre à l'abri chez sa famille plutôt que de tenter la traversée dans ces conditions de santé. On va me poser des questions par rapport à ça, en me reprochant encore une fois, « Mais enfin, c'est un mineur, il est sous tutelle, vous ne savez pas comment ça fonctionne, etc. »

Et en fait, toujours une espèce de déconnexion par rapport à la réalité. Ils sont dans une situation hyper confortable, parce que c'est la loi, les règlements, les règles, et tout ce que tu veux... et en déconnexion par rapport à la réalité du terrain, aux difficultés rencontrées, de ce qui rend parfois impossible l'application des lois, ou de ce qui

WELCOME

leur paraît à eux être important ! J'avais vraiment l'impression, au sens propre comme figuré, qu'on ne parlait pas la même langue. On ne se comprend pas, parce qu'on n'a pas les mêmes intérêts. On ne voit pas les choses de la même façon. On n'interprète pas les choses de la même façon. Et les lignes évoluent en fonction d'où on se place. Et eux pensent occuper le bon rôle. Du coup ils peuvent absolument tout me reprocher. Mais moi, c'étaient des choses qui ne m'inquiétaient absolument pas ; c'était un des éléments où je me sentais très à l'aise. Je savais que ce que j'avais fait avait une implication humaine, et plutôt militante, et ça, je n'ai pas de problème à dire à un juge : « Oui je prévenais les gens quand la police venait. » Où est le problème ? Est-ce que c'est vraiment interdit ?

Je pense qu'on n'a jamais vérifié, mais eux estimaient que c'était s'immiscer dans le travail de la police et de l'Office des Étrangers, et que c'était interdit. Est-ce que ça l'est vraiment ? Il faudrait peut-être vérifier légalement ce qu'il en est. Qu'est-ce qu'on pouvait me reprocher aux yeux de la loi ? Je ne sais pas ce qu'on a voulu faire à Dendermonde... mais je pense qu'avec le transfert du dossier vers Bruxelles, quand le parquet s'est rendu compte de la ligne qui a été empruntée à Dendermonde, ils ont dû se défaire d'une grande partie du dossier, qui leur est probablement, à eux aussi, parue complètement aberrante. D'ailleurs ils l'ont dit : « On va prendre du recul par rapport à la ligne qui a été empruntée à Dendermonde. » L'une des enquêtrices a voulu me donner sa propre conclusion, et c'est peut-être important pour comprendre ce volet, c'est qu'elle était contente que je sois

Les récits : Zakia

venue, parce que ça lui a permis de comprendre beaucoup de choses, et que même si elle ne croyait pas tout ce que je disais, les choses étaient plus claires. Et alors elle dit « Moi j'ai vu un peu ton téléphone, les choses que tu fais, etc., et pour te dire la vérité, heureusement qu'il existe des gens comme toi ! Heureusement qu'il y a des gens qui se préoccupent d'autres personnes, mais – car il faut toujours un mais – tu as franchi la ligne. En voulant aider des gens, tu as fait un petit peu n'importe quoi, et ça c'est quelque chose dont tu dois assumer les conséquences. » Elle m'a aussi dit qu'elle était assez déçue de moi, parce que je protégeais mes amis, je prenais leur défense. Et qu'elle était très déçue. Et qu'elle espérait qu'une fois devant le juge je n'adopterais plus cette attitude qui me serait néfaste. Et qui me coûterait cher. Et que j'avais, en gros, tout intérêt à me désolidariser ! Je pense qu'ils n'en revenaient pas de voir que, malgré tout ce qui s'était passé... je n'étais pas tombée dans le piège foireux de les faire couler – parce que pour moi ça n'avait aucun sens, et au contraire, ça aurait rendu vain tout ce par quoi j'étais passée !

C'est en lien avec eux, c'est indéniable, mais ce n'est pas à cause d'eux ! Ça c'est une distinction que j'ai faite et ça n'a pas plu. Son mot de la fin c'était – on était en pleine période avec les visites domiciliaires¹³ – « J'espère que je ne te verrai plus jamais ici, enfin je sais que je ne te verrai plus jamais ici », elle sait que je ne tomberai pas dans un dossier de trafiquant d'êtres humains, « mais j'espère aussi que je ne te verrai plus avec les autres fous (en faisant un petit signe comme ça avec la main), dans

WELCOME

une manifestation anti-Theo Francken » ! Ça démontre un certain état d'esprit d'estimer que les gens qui manifestent contre Theo Francken ou plutôt contre sa politique migratoire, sont des fous ?!

Ça démontre aussi l'état d'esprit des personnes qui mènent ce genre d'enquête. Et moi je trouve ça vraiment très inquiétant. Considérer qu'aujourd'hui prendre position par rapport à des lois anti-immigration, qui ne nous correspondent pas, qui sont aberrantes, qui sont injustes, et manifester contre, démontrer qu'on n'est pas dans cette ligne-là... Si pour elle ça correspond à de la folie ou à un comportement abject, ça m'inquiète. Parce que ce sont quand même des gens, dans leurs enquêtes, qui sont au plus près de ce public-là ! Donc moi j'ai mes papiers, Myriam a ses papiers, Anouk a ses papiers, mais tous les autres, c'est le même public. Je me suis dit que je comprenais comment on avait pu en arriver là si on confie ce genre d'enquêtes et de missions à ce genre de personnes ! Ce n'est pas anodin sa remarque. C'est mon droit fondamental d'aller manifester, et je n'ai pas de conseil ni d'ordre à suivre à ce sujet. C'est révélateur, et d'autant plus inquiétant que nos dossiers se retrouvent entre des mains comme ça. Pour eux, leur travail est fini. Ils allaient transmettre tout ceci à la juge d'instruction et elle prendrait une décision par rapport à la suite du dossier. Ils étaient certains qu'on serait tous poursuivis et qu'on allait tous passer devant la correctionnelle. Pour eux, c'était joué. Et ils n'avaient pas tort, parce que quelques temps après, on a tous été renvoyés devant le tribunal correctionnel.

DEUXIÈME DÉFENSE ET SOUTIEN

Ce qui me paraît essentiel aussi, la part positive sur ce chemin parcouru, c'est quand même le moment où je vais rencontrer une amie, qui est avocate en droit des étrangers. Bon, déjà elle était complètement sonnée.

Elle n'en revient pas que je ne l'aie pas prévenue avant. J'avais essayé de la joindre, mais elle était en congé de maternité, donc j'avais abandonné. Et en gros, elle m'explique que ma ligne de défense n'est pas la bonne ! Qu'avoir un grand avocat du barreau ça ne sert à rien. Elle me dit que ce dont j'ai besoin, c'est de me trouver avec des gens engagés qui partagent ma vision des choses, et qui ne vont pas juste mener un combat sur le plan juridique, mais qui vont aussi s'engager à côté pour faire entendre notre histoire, et mobiliser à fond.

J'avais déjà un peu ce sentiment, d'être avec un avocat véreux qui s'intéressait plus à l'argent qu'à ma cause, mais en plus elle a vraiment fini par me convaincre, en m'expliquant que ce n'est pas comme ça que les choses devaient se passer. Elle m'a donné le nom d'une avocate qui travaille au cabinet Progress Lawyers Network, et elle me dit de prendre contact avec elle. C'est ce que j'ai fait, d'abord par mail, et j'ai dû presque abandonner parce qu'au même moment j'ai reçu la convocation pour le tribunal correctionnel... Je pensais naïvement que ça allait être très rapide et là on me répond que non, qu'il y a plusieurs rencontres, et que la première fois c'est juste pour négocier l'agenda. Du coup je rencontre cette avocate, accompagnée d'une deuxième avocate, qui est

WELCOME

celle de Walid aujourd'hui, Selma Benkhelifa.

Si je reviens sur cet épisode, c'est parce que c'est vraiment pour moi le moment le plus important dans ce parcours : pour la première fois, je vais dire mon récit et je vais avoir des réactions de gens qui s'offusquent, de gens qui ont l'air hyper étonnés, vraiment des réactions très vives, et très fortes, et qui vont dans mon sens, et dans ce que j'ai comme convictions depuis le début. En même temps, j'y vais dans l'état d'esprit de culpabilité que j'expliquais tout à l'heure. Donc je marche encore sur des œufs. Enfin maintenant ils en rigolent... la première fois quand je suis venue, j'ai dit « Ouais, mais quand même, je dois vous dire la vérité, parce que j'ai quand même fait des choses, euh... » et elles me disent « T'as fait quoi ? » et alors j'explique l'anecdote que je t'ai dit, « J'ai acheté une carte SIM, et un jour il m'a demandé de lire une étiquette... » Et alors, c'est limite si elles ne se sont pas moquées de moi, mais gentiment, en me disant « Mais c'est pas grave ! On va pas en prison pour ça ! C'est rien d'exceptionnel. T'as pas gagné d'argent, y a pas eu de gain ? » « Non, non, y a rien de tout ça. »

Du coup, elles étaient vraiment offusquées, elles étaient révoltées... Et toute cette frustration, j'ai un peu pu la faire sortir et je me suis mise naturellement à parler de la situation des mecs, qui me paraissait désastreuse. J'avais essayé de faire des choses de mon côté, mais c'était un peu compliqué, parce que tout devait se faire en cachette. Ma famille ne devait pas être au courant. Ils ne me soutenaient pas dans cette démarche et ils voulaient que je me désolidarise, que je coupe tout contact... Pour

Les récits : Zakia

eux, la solidarité s'est arrêtée le jour où je suis rentrée en prison. Et donc je voulais faire quelque chose, mais j'étais démunie... Je les alerte sur ce qui est en train de se passer et je leur parle de Walid. Je leur dis « Il est en prison depuis plusieurs mois et ce gars il n'a rien fait, il a juste hébergé mon ami chez lui. Y'a personne qui s'intéresse à leur sort, et ils sont à Dendermonde, et c'est terrible. » Et je vois qu'elles réagissent, il y a enfin quelqu'un qui réagit ! Ça leur paraît vraiment gros et elles me demandent « Mais pourquoi Dendermonde ? », et je leur explique que je ne sais pas, qu'en plus cette enquête elle est menée à Gand, que je sais que les actes qui nous sont reprochés ont été menés en Flandre, et donc l'enquête a été menée en Flandre.

Elles me confirment ce que j'avais déjà lu sur internet, que si on est plusieurs francophones dans le dossier, on peut le transférer dans un tribunal francophone. Je leur dis ce que j'avais entendu, sur Myriam, Anouk, etc., et qu'on est quelques francophones, je leur dis que l'avocat d'Anouk c'est Alexis Deswaef : « OK, on le connaît ! », elles lui téléphonent, il leur dit que l'avocat de Myriam c'est Jan Fermon. C'est un ancien collègue donc elles font le lien entre toutes ces personnes. Comme c'était pour le lundi, et qu'on était déjà vendredi, elle me propose « Si tu acceptes, je succède à ton avocat, et lundi on va déposer une requête pour une demande de changement de langue et une demande d'incompétence territoriale : vous êtes francophones et y'a pas de raison que vous soyez jugés à Dendermonde dans une langue que vous ne maîtrisez pas. Pour les garçons ça ne change rien,

WELCOME

il ne sont quand même pas néerlandophones. » Donc voilà, je suis sortie avec un peu plus d'espoir parce qu'on m'avait écoutée, on m'avait dit qu'il fallait déposer cette culpabilité, et courber l'échine : « On va pas demander pardon, ce que tu as fait ne mérite pas condamnation, il faut qu'on t'acquitte, on est prêts à aller avec toi jusqu'à la Cour européenne s'il le faut. En plus, ce qu'on propose, c'est une mobilisation, pour que le jour du procès il y ait 500 personnes dehors, à l'extérieur, pour vous soutenir. » Donc elles m'ont vraiment ouvert une autre perspective, loin de l'isolement dans lequel j'étais confinée jusque-là, et en me proposant de déculpabiliser, ce qui a été vraiment salvateur pour moi.

Et voilà, c'est dans ces conditions qu'on a débarqué le lundi à Dendermonde et qu'ils ont été sonnés d'entendre qu'on demandait un changement de langue et du coup un transfert vers Bruxelles. On a bien vu que ce n'était pas trop dans leur programme, ce n'était pas ce qu'ils avaient envie de faire et ça a pris vraiment du temps avant qu'ils se décident à nous donner leur décision.

TRANSFERT DU DOSSIER

À ce moment-là, je suis entre deux périodes où je n'ai plus de conditions de libération, parce qu'on ne les a pas prolongées. Donc j'ai pu prendre contact avec certains des gars, et on a un peu discuté, et dit pourquoi ce serait bien d'être jugés à Bruxelles. Alors ils étaient très inquiets, parce que la traductrice s'est permise de sortir de son rôle, et leur a expliqué qu'ils avaient tout intérêt à refuser

Les récits : Zakia

cette proposition, parce que vu la taille du dossier, il faudrait plus d'un an de traduction, et que durant tout ce temps-là, ils resteraient incarcérés. Du coup on était mal, parce que c'est vrai qu'on n'avait aucune certitude sur le temps que ça prendrait, qu'on était à l'extérieur et eux en prison, donc y'avait beaucoup d'inquiétude. En même temps, il y avait ce sentiment que si on va à Bruxelles, on pourrait mobiliser des gens, on pourrait faire quelque chose, moi et les avocats, et puis il y a Myriam et Anouk qui se sont ajoutées. On pourrait faire des choses après, qu'on pourrait pas faire à Dendermonde et alors, sans langue de bois, on pourrait échapper aux fachos. C'était vraiment la meilleure porte de sortie, et c'était pas facile de discuter avec les garçons, parce qu'on n'avait pas de certitude. On avait des sentiments, ça se passera mieux c'est sûr, ça peut pas être pire que Dendermonde... »

Et c'est ce qui s'est passé en fait. Quand ils en ont parlé à d'autres personnes qui étaient incarcérées avec eux, ils leur ont dit : « Si vous avez la chance d'aller vers Bruxelles, fuyez ! Partez ! Prenez vos jambes à vos cous, ne restez pas ici ! » Pour moi ce transfert vers Bruxelles, c'est vraiment la plus grosse victoire, que je sois condamnée ou pas pour finir, je serai toujours heureuse d'avoir réussi ça. C'est vraiment une partie du combat qu'on a gagné.

Parce que ça nous a permis de revenir en arrière par rapport à la ligne qu'avait empruntée le Parquet à Dendermonde. Le parquet de Bruxelles a reconnu, de façon implicite, que peut-être ils avaient été trop loin – parce que c'est toujours difficile et délicat de mettre ses collègues dans l'embarras – et qu'ils n'empruntent pas

WELCOME

la même ligne. Pour moi, c'est un des seuls moments de dignité et d'humanité que les garçons ont eu, et ça pour moi c'est très important. Quand on s'adressait à eux avec leurs noms, quand le Parquet finalement, dans son réquisitoire, a quand même reconnu qu'ils étaient des victimes, et qu'ils étaient victimes de nos politiques migratoires, ce sont des moments d'humanité dont on n'aurait jamais pu rêver à Dendermonde. J'ai vu comment la justice s'adressait à eux. Même si je n'ai pas été à toutes les autres chambres du conseil où eux ont dû se rendre, et où ils ont dû subir l'humiliation à chaque fois, je sais ce qu'ils ont vécu, parce que j'y ai été trois fois, et trois fois c'est assez, pour savoir ce qui s'y passe.

On a fait en sorte que tout le monde change d'avocat. Et c'était aussi le premier discours rassurant : « Ok, je ne sais pas ce que les autres personnes ont fait dans ce dossier, je ne les connais pas, je n'ai pas eu accès aux dossiers, y'a peut-être des gens qui ont vraiment été passeurs, j'en sais rien, mais en tout cas, je peux vous dire qu'il n'y a pas de trafiquants d'êtres humains, y'a personne qui a profité de la misère des autres, y'a pas de gens qui se sont enrichis, on est loin de tout ça. » Et elles ont reconnu qu'on ne pouvait pas en prendre plein la gueule pour avoir fermé quelques portes de camion ! C'était aussi très rassurant pour moi.

Du coup on a dû changer de défense à chaque fois pour tout le monde. Puis elles ont dit à tout le monde – ces femmes sont formidables –, « Vous devez déposer des requêtes de mise en liberté pour tous, ça a assez duré, ça fait trop longtemps qu'ils sont en prison, il faut

Les récits : Zakia

tenter votre chance. » Et Mustapha m'a dit qu'au début, il était pas très convaincu, ils s'étaient convaincus les uns les autres ; il a dit : « Par contre, la première fois où je suis arrivé au Palais de justice à Bruxelles, avec mon avocat, pour la requête de remise en liberté, et que les juges s'adressaient à moi en disant "Bonjour monsieur" et "Au revoir monsieur", pour moi, en fait j'existe, on me parle, ce qui n'était jamais arrivé à Dendermonde ! On m'avait jamais appelé "Monsieur", on m'avait jamais dit "Bonjour" et on m'avait jamais dit "Au revoir" ! » Et il ajoute : « Là, j'ai compris qu'il y a quelque chose qui avait changé, on n'était plus dans la même configuration. » Et donc pour moi, c'est très révélateur. C'est central en fait : c'était leur seul moment de... un peu de dignité, avec cette institution ; ça s'est passé à Bruxelles ! Durant tout le réquisitoire du Parquet à Bruxelles, pour moi qui n'est pas totalement satisfaisant, j'ai quand même ressenti enfin cette humanité. Et quand la juge a dit qu'elle savait qu'il n'y avait pas de gros trafiquants ici, etc., je me suis dit « ouf », parce qu'en fait, c'est ma conviction depuis le début, que je portais d'abord seule, et que j'avais envie de crier au monde entier : « Vous ne pouvez pas les juger comme trafiquants d'êtres humains, ce ne sont pas des trafiquants d'êtres humains ! »

C'est ce dont je suis convaincue depuis le début, mais il n'y avait pas d'écho... Je lisais des trucs sur internet. Il y a très, très, très peu de littérature, et très peu de personnes, qui se sont intéressées au sujet. Les gens qui s'y sont intéressés ont démontré une tentative de manipulation politique, en disant clairement que ce sont les politiques,

WELCOME

aujourd'hui, qui veulent instrumentaliser ce sujet... Ce n'est pas pour rien que c'est une priorité de l'État, ici en Belgique ! Du coup ça fait partie de la lutte contre l'immigration illégale et c'est une façon de taper très fort ! Il y a quelques personnes qui dénoncent ça, mais en fait il y a très peu de choses. Et toi, tu as cette conviction, t'as envie de la hurler au monde et il n'y a personne, pas d'écho !

Après, finalement je rencontre Myriam qui partage pas mal de choses avec moi, et alors on se dit « Mais oui, c'est ça ! » on se faisait écho, « Mais oui, c'est ça, c'est ça... » ! C'est la première personne, et après il y a eu les avocats et finalement, la victoire ultime, c'est de l'entendre de la bouche du Parquet quoi... qui dit « On a conscience que... », « On sait que... » « Ok vous avez fauté, mais on sait que... » Donc pour moi c'est quand même un peu l'aboutissement de ce processus, de ces heures de lectures sur internet toute seule le soir, en train de me dire, « Il faut faire quelque chose, il faut alerter quelqu'un, mais qui ?! », « Il faut en parler »... En fait on a marché sur des œufs au début, quand on a créé la mobilisation – et on a encore très peur de ce sujet, on sait qu'on va avoir du mal à fédérer autour : « Ouais, mais y'a des passeurs. » C'est pas anodin d'utiliser le mot passeur et pas trafiquants d'êtres humains, tu vois ?

COMPRÉHENSION

Du coup, on le sait aujourd'hui. J'ai trouvé des gens qui n'étaient pas dans la dichotomie, qui étaient capables de faire ce travail de recul. Et donc ça m'a rassurée de

Les récits : Zakia

voir des gens, ici en Belgique, qui sont engagés, qui connaissent le terrain... J'ai compris qu'on ne peut pas attendre ça de tout le monde par contre. Je crois qu'avec un peu de pédagogie, on peut amener les gens vers nous, on peut leur expliquer. On peut dire qui ils sont finalement. On les a fait interviewer par *Le Vif*⁴ aussi. Notre idée, c'était de revenir sur qui ils sont, sur leur parcours, sur comment on en arrive, un jour, à se retrouver sur un parking, comment on en arrive même peut-être parfois à envisager de prendre un billet d'une personne qui vit la même chose que nous, pour nous aider à nous en sortir. Pour moi, c'était primordial que ce soit entendu, qu'on puisse le dire. Et même si, pour eux, ça a été un travail de géant.

Leur premier réflexe de protection à Dendermonde, qu'on les a invités à prendre, c'était de ne rien dire. Leurs codétenus leur ont dit « Ne dites absolument rien : tout ce que vous allez dire ici va se retourner contre vous, et vous allez vous en prendre plein la gueule. Regardez, nous on est condamnés entre sept et dix ans ! » Quand t'entends des chiffres pareils, ça donne le tournis, t'as pas envie d'être dans une démarche ouverte et de dire « mec, moi je suis complètement désespéré, je dors à la rue, je mange dans la rue, ça fait des mois que je traîne ici, j'aurais pu faire n'importe quoi pour pouvoir arriver en Angleterre ». T'as pas envie d'être dans cette démarche d'ouverture parce que t'as extrêmement peur. Donc du coup je suis contente. Ici, il y a quand même des choses qui ont pu sortir et aboutir. Et en fait... c'est quand même la montagne qui accouche d'une souris, parce que pour

WELCOME

finir, c'est ce que les gens qui sont venus aux trois jours du procès m'ont dit : « Le premier jour tu sais pas trop... il y a des conversations qui ont l'air un peu compromettantes, et après, au fur et à mesure, tu vois le truc se dégonfler, descendre, descendre, descendre... et à la fin tu te dis "OK : c'est des bras cassés, c'est des pauvres gars qui ont fait un peu n'importe quoi, on est vraiment loin de l'organisation criminelle et de ces chefs d'accusation qui sont finalement énormes". »

Et moi je suis contente qu'il y ait des gens qui ont pu participer à ce processus et qui ont pu voir les choses se dégonfler. Je ne sais pas si des gens ont pu être convaincus de ce qu'on disait juste un peu avant... peut-être que oui, et ça ça me fait plaisir. Peut-être y a-t-il des gens qui ont compris. Aujourd'hui, ou demain, quand ils verront un énième article sur des « trafiquants d'êtres humains », peut-être qu'ils pourront faire la différence et le travail de recul pour lire les choses différemment, pour comprendre ce qui se cache derrière, et les volontés politiques d'instrumentaliser ce dossier !

Tu vois, quand on dénonce un dossier politique, il y a le côté « hébergeur et bénévole », si on me met dedans ; et puis pour eux y'a le côté « instrumentalisation », qui va un peu dans le sens des politiques migratoires de plus en plus restrictives. En fait, ils ont tout intérêt à dire, à chaque fois qu'on arrête deux ou trois paumés sur un parking : « Ce sont des trafiquants d'êtres humains, ils organisent des trafics, ils se font de l'argent sur le dos des gens. » Et donc ces gens-là, qui d'habitude sont pourchassés, sont complètement abandonnés au parc Maximilien ou la

Les récits : Zakia

Gare du Nord, quand ils se retrouvent dans un camion, ça devient des « victimes », mais quand ils ne sont pas dans ce camion, ce sont juste « des enfoirés d'illégaux ».

Moi ça m'obsédait aussi, cette façon malsaine de tirer profit de ce public, tout en l'insultant de l'autre côté ! D'un côté on essaye de me convaincre que ce sont des merdes, qu'il ne faut pas les aider, qu'ils ont pas le même profil que nous, que ce sont des gens dangereux, qu'ils viennent de loin, qu'ils sont prêts à tout pour réussir, qu'ils peuvent nous écraser et profiter de notre misère. Et d'un autre côté, une fois qu'ils ont un pied dans un camion, ça devient mes victimes, puisque c'est vraiment le terme qui est utilisé ! Toi, tu dois le subir, tu dois supporter ce poids d'être accusé d'avoir mis des vies en danger, d'avoir joué avec la vie des gens pour du profit.... Je trouve ce jeu très malsain ! L'utiliser aujourd'hui à des fins politiques, c'est d'autant plus malsain. Parce que si on a juste envie de protéger ce public, comme les choses nous sont présentées, et bien c'est facile, alors il faut ouvrir des voies légales.

Il faut créer des centres d'orientation et d'accueil, faut mettre ces gens à l'abri, il faut pas les laisser dormir dans les gares et sur les sols des parcs, il faut leur donner les moyens d'obtenir toutes les informations juridiques nécessaires pour s'établir en Belgique s'ils en ont envie, de faire une demande d'asile s'ils en ont envie. Il faut faire tout ça, et ensuite seulement, tu pourras parler des gens qui exploitent la misère des autres. Mais quand l'État est complètement absent, et qu'il laisse d'autres personnes prendre ses responsabilités, et qu'on met ces gens-là au

WELCOME

plus près des problèmes, on ne peut pas, le lendemain, venir dire, « ah ouais, mais t'as vu ce que t'as fait, tu mérites d'être en taule ». C'est beaucoup trop facile. C'est un enjeu du procès, et en même temps, pour le Parquet, l'enjeu de notre procès c'est de délimiter ce qui est légal ou pas ! Alors moi je vais te dire la vérité : à l'issue des trois jours de procès, je n'ai toujours pas compris ce qui est autorisé ou pas.

LA LIGNE ROUGE

J'ai très bien compris que ce qui n'est pas légal, c'est de se faire de l'argent. Or, dans mon cas par exemple, je ne me suis absolument pas fait d'argent, mais on estime quand même que je suis co-auteur d'un trafic d'êtres humains. En tout cas, c'est la ligne du Parquet : que sans mon aide, Mahmoud et Allaa n'auraient pas pu organiser du trafic d'êtres humains. Or je sais que Allaa n'a absolument rien à voir, je sais qu'il est absolument loin de tout ça, je sais comment il s'est retrouvé en centre fermé, je sais qu'il a eu deux ou trois conversations, comme ça, et de toutes façons qui ont été mal interprétées.

Moi, aujourd'hui, on me dit « Tu es co-auteur d'un trafic », qui finalement n'a pas eu lieu, car on n'arrive pas à démontrer que des gens soient réellement passés, ni qu'ils se soient fait réellement de l'argent. Et donc du coup, j'ai l'impression qu'on veut faire une espèce d'exemple, tout en disant « On vous propose des peines très légères », comme la suspension du prononcé, qui ne compromettrait pas notre avenir professionnel – enfin,

Les récits : Zakia

quand je dis « nous », c'est Myriam et moi, parce que c'est pour nous qu'on a proposé ces peines.

Mais en même temps, moi ça m'a juste bouleversée d'entendre co-auteur, parce que légalement, ça veut dire qu'on devrait me donner la même peine qu'à Mahmoud ou Allaa par exemple ! Et moi je ne suis pas co-auteur. Je ne suis pas complice, je suis rien du tout, je sais dans quel cadre j'ai donné ces informations, j'ai fait ces traductions, je connais mes intentions. Et j'estime que ce n'est pas juste, de faire de nous des exemples, pour délimiter les comportements acceptables ou inacceptables. Parce qu'aujourd'hui on est dans une dynamique, avec ce que tu connais, la plateforme d'hébergement, on sait, on se rend compte qu'il y a des personnes qui se mettent en danger, pas de façon volontaire, et moi j'ai l'impression qu'on veut faire de nous l'exemple. Comme ça, toutes les autres personnes qui hébergent, ça leur permet de faire un espèce de canevas qui permet de créer quelque part la limite entre ce qui acceptable et ce qui n'est pas acceptable.

Même moi, à l'issue du procès, je n'ai pas l'impression de mieux comprendre ce qui est acceptable ou qui n'est pas acceptable. Quand on dit à Myriam : « Passer son téléphone, oui, tu peux passer le téléphone, mais s'il y a une conversation qui concerne Truc alors c'est non... » En plus c'est dans une langue qu'elle ne comprend pas, alors c'est non. Est-ce que ça nous donne aujourd'hui vraiment une idée de ce qui est légal et de ce qui n'est pas légal, tu vois ? Donc je me dis, faire de nous des exemples, ça a quelque chose de terriblement injuste. Et en plus, pour moi, ça revêt une autre dimension, parce que c'est

WELCOME

une façon de justifier mon incarcération ! Or, moi j'ai besoin d'être réparée à ce niveau-là ; et être réparée à ce niveau-là c'est être acquittée. C'est dire que mon incarcération n'était pas justifiée. Pour moi, une suspension du prononcé, c'est dire, en d'autres termes, « ok, tu n'est pas condamnée, mais tu es reconnue coupable ». Or c'est pas juste. Ce n'est absolument pas juste, parce que ce n'est pas ce qui s'est passé. J'ai vraiment le sentiment, et même la conviction, que c'est pour faire des exemples.

J'ai quand même un peu d'espoir, que les juges aillent un peu plus loin. Qu'elles arrivent à se détacher de tout ce qui a été dit précédemment, et que je sois acquittée avec la force symbolique que ça a. J'ai besoin de réparation, j'ai besoin qu'on me dise que c'était vain, que ce n'était pas justifié. Me condamner, d'une autre façon, ça veut dire que c'était justifié ! Alors que ça ne l'est pas, c'était complètement abusif, c'était pas nécessaire. Et ça sera toujours une tâche noire dans ma vie, ça c'est sûr. Peu importe le temps que tu auras été incarcéré, c'est quelque chose qui te pèsera et qui aura des conséquences sur ta vie, qui a eu des conséquences sur ta vie et qui continue d'en avoir. Il faut vraiment dans un premier temps – je parle de moi-même – que je puisse être acquittée et j'espère vraiment que la justice va se montrer clémente au niveau des peines pour les garçons. J'ai quand même l'impression qu'il y a quelque chose qui s'est imposé comme une évidence.

Peut-être que les juges qui ont plus d'expérience, qui n'en sont pas à leur premier dossier de passeurs ou de trafiquants d'êtres humains, sont dans la capacité de

Les récits : Zakia

distinguer un vrai réseau, qui se fait vraiment de l'argent, en ignorant totalement les conditions de transport, etc., ou même en mettant les gens en danger de façon volontaire, parce qu'ils ont condamné des gens comme ça, d'un dossier tel que le nôtre, où nous, on s'est un peu retrouvés dedans sans vraiment comprendre comment, et pourquoi. Ça c'est aussi une de mes autres angoisses : de me dire que la justice, avec son expertise, peut quand même reconnaître un réseau de trafiquants d'êtres humains.

Et je pense que cette loi, aujourd'hui, je ne sais pas s'il faut la réformer, mais il faudrait lui donner plus de corps. Je pense qu'on n'est pas sortis de l'impasse. Ces mouvements migratoires vont s'accroître avec le temps. On le sait très bien, tous les experts en parlent. On est en train de traverser quelque chose qu'on pourrait qualifier de crise. Pas de crise migratoire, mais crise de l'accueil migratoire, parce qu'on n'a pas envie d'accueillir ces gens-là... Du coup, il y a de plus en plus de gens qui vont se retrouver au plus proche de ce public. Certains le font en étant protégés par un cadre professionnel, dans le cadre de leur boulot, et d'autres vont se retrouver mis dans une situation, comme moi, de façon complètement volontaire, on peut appeler ça bénévole, on peut appeler ça comme on veut, par manque de réactivité de l'État ; mis, j'insiste sur ce mot, mis dans une situation qui, demain, va peut-être les mener à la même chose que moi !

C'est très grave je trouve. Et si on veut délimiter aujourd'hui des comportements acceptables ou inacceptables ce n'est pas suffisant. Notre dossier, en tout cas pour moi, ne le fera pas. Il est symboliquement important

WELCOME

parce qu'il va créer une jurisprudence, et parce qu'on est les premiers Belges – à notre connaissance – à subir des poursuites dans ce cadre-là. Et donc du coup ça va créer une jurisprudence, mais ce n'est pas suffisant ! Ça ne va pas délimiter des comportements et ça je trouve que ce n'est pas satisfaisant. Il faudra aller beaucoup plus loin, il faudra se mouiller, il faudra reconnaître qu'aujourd'hui des gens se sont impliqués, auprès de ce public, et qu'ils ont traversé cette ligne, qu'on va appeler rouge, grise, tout ce que tu veux. C'est une réalité. Et je vais plus loin, ce ne sont pas des choses officielles, c'est du bon sens : les gens ont peur des poursuites, mais en tête à tête, on m'a déjà avoué plein de choses. On m'a dit « tu sais Zakia, moi, si je devais être condamné pour ce que j'ai fait, je prendrais perpète », ou bien « moi j'ai été beaucoup plus loin que toi, moi j'ai fait ci, j'ai fait ça ».

Tu vois, il y a toujours des gens qui avouent jusqu'où ils ont été, mais toujours dans la même intention, toujours aider, ils ont été touchés, ils ont été émus, ils ont envie de faire des choses... enfin ils ont envie de faire bouger les lignes à leur façon, ou bien ils sont poussés par le désespoir, tellement touchés par une situation, où ils se mettent de façon involontaire ou des fois volontaire... dans la mouise, j'ai envie de dire !

Et moi, on me l'avoue en cachette... Il reste un petit goût amer : moi j'en ai pris plein la gueule pour moins que ça, mais bon c'est pas grave. En même temps, je me dis que c'est d'autant plus de gens en danger. Quand j'entends ces témoignages, en cachette, je comprends où on en est, dans l'envie d'aider d'autres personnes, dans la

Les récits : Zakia

prise de risque. Donc moi je sais, pour l'avoir vécu, que ça peut être lourd de conséquences, et qu'aujourd'hui, par exemple avec la plateforme d'hébergement, avec le nombre de personnes actives, ben c'est autant de personnes qui des fois vont se mettre en danger. Mais en même temps, tout l'enjeu de notre procès, c'est de ne pas faire peur aux gens, parce sinon, on a tout perdu !

LÉGALITÉ

Donc l'idée, c'est de dénoncer une réalité : un « procès de la solidarité » comme on l'a appelé, des tentatives de récupérations politiques, un dossier politique, on peut appeler ça comme on veut. Mais on ne voulait pas faire peur aux gens qui, aujourd'hui, sont impliqués auprès des migrants. Ça c'est hyper central. C'est pour ça que des fois, au niveau de nos communications, il faut vraiment faire attention à tout, à tous les aspects, en sachant que probablement, si un jour tu accueilles, tu vas peut-être accueillir quelqu'un qui est passeur, qui a fermé une porte de camion, ou j'en sais rien. C'est une réalité.

Nous on va pas fouiller dans la vie des gens, on va pas fouiller dans leur passé... on ne sait pas ce qu'ils font quand ils ne sont pas avec nous. Par contre, on est pas naïves, on sait très bien que partir en Angleterre, ça se fait de façon illégale. Ça, bien sûr, j'étais au courant dès les premiers contacts dans le parc. J'ai assez vite compris le système, même si c'est un système qui est opaque, les gens n'en parlent pas. Notre but c'est de dénoncer l'aspect politique, de prévenir les gens sans leur faire peur.

WELCOME

Je pense qu'on a, en partie, réussi. On a mobilisé des gens. Mais j'ai l'impression que c'est plutôt des gens convaincus ; qu'il reste beaucoup de gens à convaincre. Et j'aimerais bien que ce soit le cas à l'issue de ce procès.

Et aussi, puisqu'on n'aura pas permis de délimiter des comportements, de permettre aux gens de distinguer vraiment entre un passeur, et un trafiquant d'êtres humains qui profite du gars du parc complètement désespéré pour le forcer à faire des trucs pour qu'il paye son propre passage... Voilà moi ça me paraît complètement essentiel. Parce que des dossiers comme ça, il y en aura encore beaucoup. Tant qu'il y aura un défaut de voies légales, il restera toujours le système D. Et ce système te pousse dans l'illégalité. Maintenant je vois comment on peut monter un dossier en partant d'un postulat, et depuis cette conviction, venir coller tous les éléments qui vont nous conforter dans cette conviction. C'est pour ça que tout à l'heure, on parlait de sur-interprétation dans tout ça. Mais c'est parce que c'est leur conviction de départ ! Ils n'ont pas voulu, à un moment, se dire qu'en tant que bon enquêteur, ou bon juge d'instruction, « on fait comme il faut faire, à charge et à décharge ». Non, ce dossier, il est 100 % à charge, il n'y a rien à décharge !

Dans le dossier d'Allaa, c'était complètement révoltant. Allaa a indiqué que sur ses conversations Messenger il y avait des conversations entre lui, et le gars à qui il avait donné de l'argent, et qui était censé le faire passer. On s'est retrouvés à devoir payer un traducteur presque 800 € pour traduire ces conversations ! Pour moi c'est très grave ! C'est une défaillance grave qui doit être

Les récits : Zakia

dénoncée. Et c'est une volonté que de ne pas vouloir voir autre chose, comme ce qui aurait pu bouger les lignes de leur postulat de départ. Ils n'étaient pas prêts à voir ça pour moi. Sinon il se seraient intéressés à ces conversations, parce qu'ils ont eu accès à absolument toute notre vie, via nos téléphones et nos réseaux sociaux, etc.

Tu vois, quand une juge d'instruction en vient à te reprocher d'avoir félicité des gens qui sont passés en Angleterre, c'est encore la preuve qu'on n'est pas juste dans les faits, la loi, la loi qui punit tel acte... Non, on va beaucoup plus loin en fait, on va jusqu'à te reprocher d'avoir félicité des gens ! Donc en fait, c'est mon comportement qu'on juge ! Ce n'est même plus ce qui légal ou pas légal, c'est mon comportement. Je n'incrimine pas les personnes qui sont passées en Angleterre, et elles jugent que ce n'est pas normal, parce qu'elles l'ont fait de façon illégale, donc je n'ai pas à les féliciter... Et ça, ça va se retrouver dans un dossier pénal. Pour moi ça n'a absolument rien à faire dans un dossier pénal ! Que je félicite les gens qui sont passés en Angleterre, ce sont mes affaires. On peut avoir des points de vue divergents etc., mais est-ce que c'est pénalement répréhensible ? Et pourtant ça s'est retrouvé dans mon dossier, et pourtant ce sont des choses qu'on m'a reprochées. Je vais arrêter là, mais y'a encore tellement de choses !